

# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE 2017





En décembre 2015, la communauté internationale aboutissait à un accord sans précédent sur le climat à l'occasion de la COP21. Saint-Etienne Métropole, qui a participé à cet événement incontournable, s'est engagée à s'inscrire dans les objectifs des accords de Paris et a signé en 2016 plusieurs conventions avec l'Etat pour que ces engagements soient concrets et reconnus. En 2050, les bâtiments, les entreprises, et les transports devront consommer 50% d'énergie en moins par rapport à 2014 et produire au minimum l'équivalent de 70% de ces consommations en énergies renouvelables.

Avec le Ministère de l'Environnement et la Région Auvergne Rhône-Alpes, nous avons voulu nous engager au-delà du problème du réchauffement climatique et lutter également contre la pollution atmosphérique, le bruit, et les dommages causés à la biodiversité : Territoire à énergie positive pour la croissance verte, Ville respirable en 5 ans, Ville durable et solidaire, Démonstrateur industriel de la ville durable, Prise en compte du bruit dans le Plan Climat Air Energie, Act'Air, Nature 2050, Contrat vert et bleu, sont autant d'appels à projets auxquels nous avons répondu et dont nous sommes lauréats.

Ce sont des programmes et des objectifs qui nous imposent de mettre en œuvre des actions efficaces sans attendre, mais aussi de planifier les projets sur le long terme. L'année 2016 a été marquée par cette ambition et ce rapport montre combien les initiatives ont été nombreuses dans toutes les politiques publiques. Nous pouvons ici mettre en exergue quelques exemples :

L'EURO 2016 a été organisé dans un souci d'éco responsabilité et l'UEFA a récompensé Saint-Etienne pour l'ensemble de son plan d'actions. Nous avons démontré qu'il était possible de conduire de grands événements tout en respectant l'environnement et de rénover des stades avec des ambitions d'efficacité énergétique.

Nous avons également fait d'importants progrès en matière de mobilité. Nous avons ainsi engagé des réflexions sur l'avenir de notre parc de véhicules lourds (bus, bennes à ordures ménagères) pour changer progressivement d'énergie, avancé considérablement dans le projet de 3ème ligne de tram, développé le réseau de véhicules en autopartage et préparé le schéma directeur des infrastructures de charge pour véhicules électriques.

En matière d'habitat, nous avons lancé notre plateforme de la rénovation énergétique et commencé à accompagner les habitants dans leurs travaux d'économie d'énergie. Nous avons également travaillé avec GRDF pour que le gaz consommé sur notre territoire soit en partie d'origine renouvelable en engageant des projets de méthanisation pour produire du biogaz et l'injecter dans le réseau. Enfin, nous avons engagé la mise en œuvre du schéma directeur de nos réseaux de chaleur pour fournir du chauffage et de l'eau chaude renouvelable à des milliers d'usagers.

Dans le domaine des énergies renouvelables, nous avons tenu nos engagements pour éclairer les matchs de l'Euro 2016 avec du biodiésel produit à base d'huile alimentaire usagée. Nous avons conduit plusieurs études sur les gisements d'énergie solaire, et nous avons signé avec l'Ademe un Contrat thermique ENR qui nous permettra de démultiplier les installations dans les trois années à venir (bois, récupération de chaleur, géothermie, solaire etc).

Enfin, nous avons cette année encore mis en valeur toutes les initiatives positives de nos partenaires, dans la Lettre d'actu du Plan Climat, lors du Forum et des visites du Plan Climat, ou encore à l'occasion de l'événement de clôture de la semaine du développement durable à laquelle participaient toutes les grandes entreprises de l'énergie du territoire. L'ensemble de la Communauté Urbaine est en marche et le foisonnement d'actions concrètes nous encourage à être optimistes pour l'avenir.

Ces projets ont été remarqués au niveau national puisque Saint-Etienne Métropole a reçu le Prix Energies citoyennes en 2016 pour l'ensemble de sa stratégie énergétique.

2017 sera marquée par la finalisation de notre nouveau Plan Climat Air Energie Territorial, enrichi d'un volet de prévention du bruit, par la mise en œuvre effective des actions du projet Ville respirable en 5 ans, mais aussi par l'accélération des mesures décidées en matière de biodiversité et en faveur de la trame verte et bleu, domaine primordial pour l'avenir de l'Homme sur la Terre. Nous vous donnons rendez-vous en juin prochain pour découvrir l'ensemble des projets de Saint-Etienne Métropole et de ses partenaires à l'occasion de la semaine du développement durable consacrée à cette thématique.

**Gaël PERDRIAU**

*Président de Saint-Étienne Métropole*

# COMMENT LIRE LES FICHES ?

## TITRE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS

Pictogrammes indiquant les enjeux de développement durable auxquels répond la politique publique.



**LUTTE CONTRE LE  
RÉCHAUFFEMENT  
CLIMATIQUE,  
ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE**



**PRÉSERVATION  
DE LA BIODIVERSITÉ,  
DES MILIEUX ET  
DES RESSOURCES**



**COHÉSION  
SOCIALE  
ET SOLIDARITÉ**



**BIEN-ÊTRE  
DES AGENTS  
ET DE LA  
POPULATION**



Présentation des actions mises en œuvre en 2016 dans le cadre de la politique publique selon sa contribution aux enjeux de développement durable.

Une même action peut répondre à différents enjeux.

Une politique publique ne dispose pas toujours d'actions répondant aux 5 enjeux.



**CONSOMMATION  
ET PRODUCTION  
RESPONSABLE**

## INDICATEURS DE RÉSULTATS



Des indicateurs de suivi ont été définis pour chaque politique publique. Ils permettent d'avoir des éléments chiffrés quant aux résultats des actions mises en œuvre et représentent une aide au pilotage de la politique publique en matière de développement durable.

## ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES



La présentation d'éléments budgétaires apporte un éclairage sur l'adéquation entre les objectifs de développement durable et les moyens alloués à la mise en œuvre des actions.

## PERSPECTIVES 2017

PAR LE(A) VICE-  
PRÉSIDENT(E)

Photo

Les pistes d'amélioration envisagées sont présentées par le(a) Vice-Président(e) en charge de la politique publique.

# SERVICE EMPLOI INSERTION

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS



Saint-Étienne Métropole s'engage dans la réinsertion des personnes en difficulté sociale et professionnelle, notamment via le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) ou la Politique de la Ville. L'objectif est de faciliter le retour à l'emploi en proposant un accompagnement individualisé afin d'élaborer un parcours d'insertion adapté à chacun. Cette mission a été accomplie grâce à 18 référents du PLIE, qui proposent des solutions personnalisées en tenant compte de l'ensemble des facteurs influant sur une possible réinsertion.

Dans le cadre de l'un des axes du PLIE, Saint-Étienne Métropole a voulu développer des liens avec les entreprises et les décideurs économiques pour faciliter l'accès à l'emploi durable des participants du dispositif LOIRE. Cette année, Saint-Étienne Métropole s'est associée à une dizaine d'organismes (Forez Entreprendre, Id'ées Intérim, LES, Face Loire, Aurora, Les Jardins de Valériane, OASIS, SOS Chantier Nature ...) afin de remplir les deux objectifs fixés. Les dispositifs mis en place procurent à la fois l'opportunité d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles, ainsi qu'un accompagnement approfondi dans la recherche d'emploi.

Grâce au partenariat avec Forez Entreprendre, 35 personnes ont été reçues, ce qui représente plus de 2 000 heures de mise en situation de travail. Une opération réussie qui a permis à 8 participants de trouver un contrat de travail par la suite. Après un premier bilan au 30 septembre 2016, ce sont plus de 250 personnes qui ont pris part à des ateliers d'accompagnement dans l'emploi. **Des Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) et la formation des salariés en insertion** ont bénéficié d'importantes aides financières de Saint-Étienne Métropole. La mobilisation et l'implication de partenaires a rendu possible l'acquisition de compétences riches et variées autour des espaces verts, de la gestion des déchets ou encore de la peinture en bâtiment. De nombreux participants ont ainsi pu retrouver le chemin de l'emploi et réapprendre les rythmes associés. Des actions récompensées notamment par la signature de trois CDI.

Beaucoup de personnes en grande difficulté se retrouvent en situation d'exclusion complète, leur réintégration au marché de l'emploi est un des enjeux de la politique d'insertion menée par Saint-Étienne Métropole. Au travers de son axe formation, la Communauté Urbaine a coordonné des sessions visant à améliorer les connaissances essentielles de base en vue d'un accès et/ou leur maintien à l'emploi. 131 participants avec l'envie d'apprendre ont été reçus par Les Francas de la Loire et Le Nelumbo (concentré sur les habitants du quartier de la Chapelle avec un public principalement jeune).

**Par ailleurs, pour apporter une aide globale**, une action d'appui au parcours individualisé d'accès à l'emploi (APIAE) a été mise en place. Des prestataires ont pris en charge les questions et problèmes d'ordre social pour permettre aux référents de se concentrer pleinement sur l'aide à l'embauche.

Toujours dans l'optique de faciliter un retour dans la vie professionnelle, Saint-Étienne Métropole a reconduit deux actions principales, dont la gestion d'un fonds spécifique à cette thématique (13 000€). Ceci pour éviter qu'un coût financier trop important n'entrave le parcours d'insertion.

Enfin, en mai 2016, Saint-Étienne Métropole a repris la mission « clauses d'insertion », jusqu'alors portée par la Maison de l'Emploi et l'a rattaché à la Direction du développement économique. La Communauté Urbaine s'est servi de cet outil mis à sa disposition pour améliorer l'accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées.

## INDICATEURS DE RÉSULTATS



## ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

**334 000€**  
ACTIONS PORTÉES  
PAR SAINT-ÉTIENNE  
MÉTROPOLE



### PERSPECTIVES 2017

PAR GILLES ARTIGUES,  
VICE-PRÉSIDENT  
EN CHARGE DE L'INSERTION,  
DE L'EMPLOI ET DE LA  
POLITIQUE DE LA VILLE

« Pour l'année 2017, nous souhaitons renforcer notre travail avec l'ensemble des prestataires afin qu'ils connaissent mieux l'offre de service et complètent efficacement les actions des référents. Une augmentation des postes de référents pour le secteur du GIER est à prévoir en fonction de la demande, ainsi qu'une plus grande capacité d'accueil de participants dans les sessions de formation grâce à une redéfinition des objectifs et de l'organisation des actions en difficulté. Enfin, nous réfléchissons à une action spécifique au sujet de l'outil numérique. »

# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS



LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Saint-Étienne Métropole veille au respect du développement durable en s'impliquant dans les grands projets économiques du territoire. L'année 2016 a été marquée par le lancement de l'ambitieux projet de **redynamisation du quartier de Châteaucreux à Saint-Étienne**. L'îlot Poste Weiss, en face de la gare TGV va conduire à un renouveau exemplaire, les 6 bâtiments, en cours de construction répondant à l'ensemble des exigences les plus avancées en matière de développement durable (dont la très forte accessibilité en transport en commun).

Cette même volonté a animé **l'élaboration du parc urbain de Novacières à Saint-Chamond**. Les travaux sur la partie sud de ce parc ont continué cette année et permettront, à terme, de relier le centre-ville de Saint-Chamond aux quartiers Sud (Izieux et le Creux) par le prolongement d'un cheminement modes doux. Cet écrin de verdure de 5,5 ha, très attendu, sera ouvert début 2018. Son aménagement s'intègre dans un projet qui, globalement, promeut un mode de vie respectueux de l'environnement, via la concertation avec les industriels pour engendrer un éco-site mais également grâce au projet d'éco-quartier. Saint-Étienne Métropole a financé les opérations à hauteur de 65% pour bâtir un « éco-site industriel » faisant office de modèle en France.



Novacières - projet d'éco-quartier (crédit : SUD architectes)

Cette année encore Saint-Étienne Métropole s'est investie auprès des **entreprises, pour favoriser les économies d'énergies dans les procédés industriels**. Le dispositif s'est étendu et a permis de subventionner huit entreprises du territoire. Ces aides financières sont parfois indispensables pour réaliser des travaux rendant leur activité plus durable et respectueuse de l'environnement. À travers ce programme de soutien, Saint-Étienne Métropole encourage à l'innovation et au développement de méthodes de fabrication « propres ».



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Saint-Étienne Métropole refuse la fatalité de l'étalement urbain pour développer ses activités économiques, c'est pourquoi une réflexion est réalisée en amont de nouveaux projets. Face aux besoins constants d'expansion urbaine, Saint-Étienne Métropole opte pour le renouvellement urbain en redonnant vie à des espaces abandonnés et en optimisant ou restructurant des espaces occupés. À ce titre, en 2017, des études ont été lancées sur des zones comme Le Plateau des Halles, LOTI ainsi que pour la politique de requalification des ZAE existantes.

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

8

projets d'éco investissements accompagnés : Fournel Emballages, Genevrier (Andrézieux Bouthéon), TRV (Chambon Feugerolles), AGTS (Firminy), Passion Granit (Fraisses), Seripro (Saint-Prieux en Jarez), Giraudier Bois Création (Saint-Jean Bonnefonds), Chocolats Weiss (Saint-Étienne)

## ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

**94 000 €**

DE SUBVENTION POUR LE DISPOSITIF ÉCO-INVESTISSEMENT

**35 710 €**

DE SUBVENTIONS POUR 7 COMMERCE ENGAGÉS DANS DES TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

**120 000 €**

POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) À TRAVERS LE PROGRAMME DE COOPÉRATION DE L'ESS (PROCESS) :  
CRÉATION, ACCUEIL / DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES ET COACHING / COMMUNICATION ET VALORISATION

## PERSPECTIVES 2017

PAR GEORGES ZIEGLER,  
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

« Nous allons formaliser un cahier de prescriptions architecturales et paysagères pour l'aménagement d'une future Z.A sur Génilac ainsi que pour celle des Roches Molina. Il s'agira même de décliner l'exemple, en mettant en œuvre des cahiers des charges sur l'ensemble des nouveaux projets d'aménagement économique. »

# TOURISME, CULTURE ET DESIGN

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS



LUTTE CONTRE LE  
RÉCHAUFFEMENT  
CLIMATIQUE,  
ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE

Saint-Étienne Métropole s'appuie sur **les compétences de la Cité du Design pour promouvoir l'innovation, particulièrement dans le domaine environnemental.** L'utilisation du design concrétise de nouveaux modes de vie induits par la création d'équipements appropriés à des usages plus respectueux de l'environnement.

La Cité apporte son aide aux acteurs concernés pour qu'ils intègrent l'éco-conception dans leurs études ainsi que pour impliquer la population dans des comportements plus économes en matière d'environnement. C'est dans ce cadre que le groupe Philips Lighting a signé une convention avec la Cité portant sur un programme d'expérimentation sur l'éclairage public. Les recherches effectuées conjointement permettront à terme d'optimiser le système d'éclairage public co-construit avec les usagers. Des prototypes d'éclairage innovants et répondant aux besoins propres des quartiers devraient voir le jour grâce à ce nouveau partenariat.



COHÉSION  
SOCIALE  
ET SOLIDARITÉ

La culture constitue un espace de rencontres favorisant les liens et les échanges entre personnes de différents âges et horizons. **Saint-Étienne Métropole s'investit donc en faveur d'une offre culturelle riche et variée.** Aussi, le Musée d'Art Moderne et Contemporain (MAMC) de Saint-Étienne rend accessible au plus grand nombre, l'art sous toutes ses formes. C'est dans la poursuite de cet objectif que des volontaires d'Unis-Cité ont pu effectuer leur service civique au sein du musée. Ils en sont devenus les ambassadeurs et sont intervenus dans trois quartiers pour faire naître l'envie de découvrir les expositions et collections du musée. Des visites intergénérationnelles ont également permis à 15 retraités d'apprécier les œuvres du musée.

Les habitants ont été invités à participer à des ateliers artistiques dans l'objectif de réaliser une œuvre originale avec cette année l'artiste Wandrille Duruflé comme intervenant. Cette belle expérience sera renouvelée en 2017.



PRÉSERVATION DE  
LA BIODIVERSITÉ,  
DES MILIEUX ET  
DES RESSOURCES

Saint-Étienne Métropole utilise sa compétence en matière touristique pour mettre en valeur les sites naturels de son territoire. **C'est une occasion pour la Communauté d'encourager le tourisme « vert » et la découverte des sites de façon responsable et durable.** C'est dans ce cadre que de nombreux partenariats voient le jour avec le Parc Naturel Régional (PNR) du Pilat. 8 communes appartenant au territoire du parc font également partie de Saint-Étienne Métropole, c'est donc tout naturellement que celle-ci s'est associée au parc, notamment au travers d'une Convention tripartite avec l'Office du Tourisme. Elle permettra le lancement de projets communs afin de valoriser la richesse naturelle présente au sein du parc.

Dans cette même optique, un important travail partenarial avec le PNR a été effectué pour développer l'activité touristique autour de la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez. L'aménagement d'un chemin piéton accessible pour la découverte du site a été décidé en 2016.



La Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez

Enfin, Saint-Étienne Métropole œuvre actuellement pour constituer un dossier de candidature pour que le PNR du Pilat soit désigné comme organisateur du Congrès national des PNR en 2018.



## PERSPECTIVES 2017

PAR ROBERT KARULAK,  
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE  
DU DESIGN, DU PATRIMOINE,  
DE LA CULTURE ET DU TOURISME

« En 2017, nous allons poursuivre la réduction des éditions papiers au sein de l'Office de Tourisme de Saint-Étienne Métropole par le développement des outils et supports numériques. De plus, des critères incitatifs en termes de développement durable, d'insertion sociale et d'approvisionnement local seront indiqués aux candidats souhaitant obtenir la délégation de service public pour gérer des équipements réceptifs dédiés au tourisme d'affaires. »

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

124

enfants ont participé aux ateliers de l'opération « Les Portes du temps » en juillet 2016

55

élèves impliqués dans le projet « Rencontre autour d'une œuvre » du MAMC

30

participants aux ateliers avec Wandrille Duruflé

# AIR ET BRUIT

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS



BIEN-ÊTRE  
DES AGENTS  
ET DE LA  
POPULATION

Grâce à la **politique Air** menée par Saint-Étienne Métropole, l'agglomération fait partie des 8 premières collectivités françaises à avoir signé avec le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, une convention "**Villes respirables en 5 ans**".

D'ici à 2020, Saint-Étienne Métropole va donc bénéficier d'un soutien financier d'un million d'euros de la part des services de l'État et de l'ADEME. **Le plan d'actions de l'agglomération se décline en 9 volets** et cible les leviers les plus efficaces sur le territoire, notamment les transports et la mobilité, la planification urbaine, le logement et l'agriculture.

Les premières actions ont débuté en 2016 avec les primes aux particuliers pour l'achat de véhicules à assistances électriques (VAE), leur location et l'expérimentation de tricycles électriques.

L'étude de faisabilité pour le passage du bus et des bennes à ordures ménagères au GNV (Gaz Naturel pour Véhicules) a montré l'intérêt de cette technologie et les différents freins à lever. Elle a aussi mis en valeur tout l'intérêt de reconduire les trolleys bus.

L'évaluation de **l'impact de la 3<sup>ème</sup> ligne de tram sur la qualité de l'air et le bruit** a été menée en 2016, avec la collaboration d'Atmo Auvergne Rhône Alpes.

**En 2016, Saint-Étienne Métropole est lauréat de l'Appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME « Plan Climat Air Energie Territorial & Bruit ».** L'objectif est de rechercher et de mettre en œuvre des actions efficaces simultanément pour le climat, l'air, l'énergie et le bruit. Depuis septembre 2016, les cartes environnementales Air + Bruit sont publiées par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA).

En ce qui concerne la **politique Bruit**, dont l'objectif est de réduire les nuisances sonores auxquelles sont exposés les habitants du territoire, outre **l'observatoire du bruit**, 8 campagnes de mesures ponctuelles ont été menées sur l'agglomération.

Au sujet de **l'opération de résorption des points noirs bruit (PNB)**, situés le long des voiries communautaires, le partenariat avec l'ADEME a été reconduit et se prolongera jusqu'en 2018. La campagne effectuée sur Saint-Étienne Métropole en 2016 avec 300 mesures et 30 simulations réparties sur 13 communes a permis de localiser 1 200 logements en Points Noirs du Bruit.

## ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

### 470 000€

SUR 2 ANS POUR LA 2<sup>ÈME</sup> PHASE  
DE TRAITEMENTS DES PNB

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

### Points noirs bruit :

10%

de la population potentiellement exposée. Dont 1 200 logements situés le long des voiries communautaires réparties sur 4 communes

## PERSPECTIVES 2017

PAR SYLVIE FAYOLLE,  
VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Nous allons mettre en œuvre les mesures de notre programme labellisé « ville respirable » notamment en développant le service VéliVert et l'autopartage. Nous allons également poursuivre le travail engagé pour améliorer la qualité de l'air et réduire le bruit sur notre métropole, qui sera plus que jamais en 2017 un Territoire à Energie Positive. Enfin, nous allons entreprendre les travaux d'isolation de nouveaux logements pour lesquels nous serons accompagnés par les conseils d'aide en ingénierie sur une durée de 20 mois dans le cadre de l'AMI « Plan Climat Air Energie Territorial & Bruit »

## PERSPECTIVES 2017

PAR JEAN-CLAUDE SCHALK,  
VICE-PRÉSIDENT  
EN CHARGE DE LA VOIRIE

« Nous souhaitons pour 2017 confirmer la politique déjà engagée visant, d'une part, à préserver les ressources naturelles en favorisant par exemple l'emploi de matériaux issus de filières de recyclage et, d'autre part, à limiter l'empreinte carbone en imposant autant de fois que possible des processus d'intervention moins énergivores comme les enrobés tièdes, voire basse température. Notre action visera également à proposer des enrobés phoniques dans les zones de vie identifiées sur la carte du bruit afin d'améliorer le cadre de vie des habitants. »

# GESTION DES DÉCHETS

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS



LUTTE CONTRE LE  
RÉCHAUFFEMENT  
CLIMATIQUE,  
ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE

### Saint-Étienne Métropole s'efforce, via sa politique de gestion des déchets, de revaloriser ceux-ci au maximum.

L'ensemble des papiers et emballages recyclables (environ 20 000 tonnes/an) trouve une seconde vie dans les filières de recyclage sur le territoire national et en partie en Auvergne Rhône-Alpes (notamment à la verrerie de Saint-Romain le Puy, cartons dans la Drôme).



COHÉSION  
SOCIALE  
ET SOLIDARITÉ

**Un Plan de Relance pour le recyclage**, projet cofinancé par Eco Emballages, est entré dans sa phase opérationnelle dès septembre et se poursuivra jusqu'en juin 2017. Il s'agit de déployer des moyens ciblés sur **12 communes** : Le Chambon-Feugerolles, Villars, Roche-La-Molière, Saint-Étienne, Saint-Chamond, Rive-de-Gier, Firminy, La Ricamarie, Lorette, Unieux, Saint-Priest-en-Jarez et Andrézieux-Bouthéon. Ceci représente 45 000 logements au total.

L'accent a été particulièrement mis sur les performances de tri des secteurs d'habitat collectif. Le tri y est en moyenne 2 fois moins pratiqué. Aussi, l'objectif est une augmentation de 20% d'utilisation du bac jaune et de 30% sur le verre. Grâce à un partenariat étroit avec 20 bailleurs/syndics et les communes, ainsi que 8 ambassadeurs du tri dédiés, en fin d'année 2016, 31 conteneurs verre et 270 bacs jaunes supplémentaires sont installés, soit 40% du projet déjà concrétisé.

De plus, de vastes campagnes de mobilisation auprès du grand public ont été menées par Saint-Étienne Métropole : 220 gardiens rencontrés, 17 000 foyers sollicités en porte-à-porte et 17 animations tout public réalisées. De nombreux leviers ont été activés pour relayer des messages sur les consignes et les bénéfices du tri, avec une charte graphique dédiée à l'opération Plan de Relance : médias, supports municipaux, réseaux sociaux... Des challenges ont également été lancés pour faire écho au slogan « À vous de jouer » pour devenir une star du tri !

Grâce à cette campagne, Saint-Étienne Métropole était à l'honneur le 25 novembre 2016, aux 15<sup>ème</sup> Trophées de la Communication à Cannes au Pullman Royal Casino. « Les stars du tri » a en effet reçu **le prix de la meilleure action de communication environnementale**, récompense qui valorise une création interne de la Communauté Urbaine.

Pour apporter des solutions à l'ensemble des habitants, **Saint-Étienne Métropole a reconduit le dispositif de proximité des déchèteries mobiles rurales**. Six communes éloignées des points de collecte fixes en ont bénéficié à la grande satisfaction des habitants.

**Saint-Étienne Métropole soutient également l'insertion dans la vie professionnelle** via sa filière de récupération des textiles (234 points de dépôt répartis sur 40 communes). Ce sont 1165 tonnes qui ont été détournées de l'enfouissement grâce à 48 travailleurs en réinsertion s'occupant de la collecte (Chrysalide) et du centre de tri Le Relais à Pélussin.

En complément de la sensibilisation réalisée dans le cadre du Plan de Relance, l'équipe Tri Prévention, constituée en majorité par des agents en contrats aidés, a poursuivi de nombreuses actions de proximité. Les habitants, bailleurs et diverses structures ont été informés sur les dispositifs de collecte et sensibilisés au tri et au devenir des déchets par le biais de 37 animations.

L'équipe a également été mobilisée pour assurer de la sensibilisation en porte-à-porte fin 2016 auprès de 1500 logements sur le quartier de la Chapelle à Andrézieux-Bouthéon. Cette mission a été l'occasion de présenter le système de collecte enterrée qui sera mis en place début 2017. Ce secteur étant jusqu'alors déficitaire en équipements de tri, les habitants ont été ravis de cette nouvelle. Cet important travail de terrain a reçu l'appui de 8 volontaires en service civique chez Unis-cité.



BIEN-ÊTRE  
DES AGENTS  
ET DE LA  
POPULATION

**Saint-Etienne Métropole poursuit son action pour réduire les points noirs de collecte**. Il s'agit des secteurs où les équipes rencontrent des difficultés rendant la collecte dangereuse (marche arrière, stationnement gênant...). Déjà 59% d'entre eux ont été résolus fin 2016. Sur le même thème, la suppression de la collecte en sacs d'ordures ménagères s'est étendue à La Talaudière, et 1450 foyers ont ainsi été « conteneurisés ». Ce type de collecte est plus hygiénique, réduit l'utilisation de sacs, rendant par conséquent l'opération plus durable et responsable.

les stars du tri

ET SI C'ÉTAIT NOUS ?

Faites un geste qui vous va bien

À vous de jouer @saintetiennemetroполе

www.saintetiennemetroполе.fr 0 800 882 732

Visuel de la campagne affichage verre, plan de relance pour le recyclage





PRÉSERVATION DE  
LA BIODIVERSITÉ,  
DES MILIEUX ET  
DES RESSOURCES

Pour motiver les jardiniers amateurs à revaloriser leurs déchets verts, Saint-Étienne Métropole a mis à disposition gratuitement, une à deux bennes de 20 m<sup>3</sup> de compost dans de nombreuses déchèteries du territoire. L'opération, d'une semaine dans chaque déchèterie, a eu lieu deux fois dans l'année.

Un autre secteur a également bénéficié d'une opération sur mesure : « Opération réemploi de vélos » avec le groupement d'associations La CLAVette Stéphanoise. Les habitants ont pu ramener leurs anciens vélos à la déchèterie de Roche la Molière pour leur donner une nouvelle vie. 23 vélos ont été récupérés en un jour, témoignant du succès de la démarche.



## PERSPECTIVES 2017

PAR ERIC BERLIVET,  
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE  
DE LA COLLECTE DES ORDURES  
MÉNAGÈRES, DU TRI SÉLECTIF  
ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS

« En 2017, nous poursuivrons nos programmes d'actions pluriannuels, notamment :

- le Plan de Relance pour le recyclage, avec un grand nombre de logements à sensibiliser sur Saint-Étienne et de nouvelles actions telles que le flocage des camions, l'habillage des conteneurs verre et la remise des trophées des challenges ;
- le Plan de résorption des points noirs de collecte ;
- le développement de la mise en place de la filière DEA (Déchets d'Éléments d'Ameublements) sur les déchèteries.

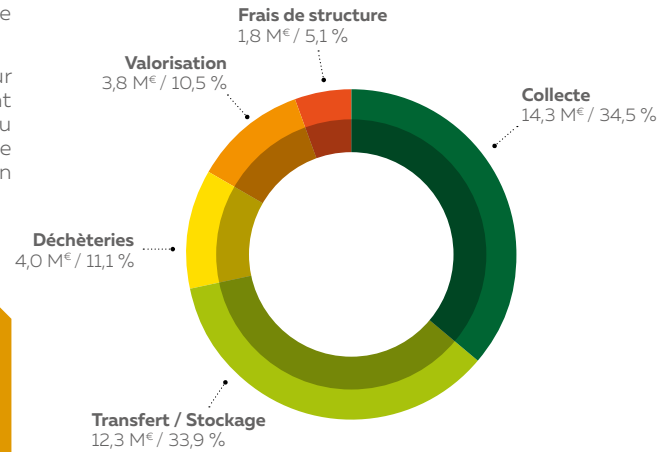
L'année 2017 verra l'ouverture de la déchèterie de Lorette. Sur le quartier de la Chapelle à Andrézieux-Bouthéon, une collecte sélective spécifique par type de déchets en conteneurs enterrés (OM, multimatériaux, verre) sera mise en place en janvier 2017.

Enfin, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, débutera la suppression des apports professionnels et des camions plateaux sur l'ensemble des déchèteries publiques de Saint-Étienne Métropole, avec orientation sur des sites privés adaptés. »



Inauguration d'un conteneur enterré sur la place Jean Jaurès à Saint-Étienne. D'ici février 2017, 70 nouveaux containers seront déployés dans 8 communes de l'agglomération stéphanoise : Le Chambon-Feugerolles, Unieux, Saint-Priest-en-Jarez, Andrézieux-Bouthéon, Lorette, Villars, Roche-la-Molière et Saint-Étienne

## ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES



## INDICATEURS DE RÉSULTATS

223 500

tonnes de production de déchets ménagers et assimilés résiduels pris en charge par la Communauté Urbaine (218 850 l'année d'avant)

528.60<sup>kg</sup>

de déchets ménagers et assimilés résiduels par habitant(e) :

· dont production d'ordures ménagères en kg/hab/an : 310.60

· dont collecte sélective en kg/hab/an : 55.4

40,2%

de valorisation matière et organique sur l'ensemble des déchets produits

75%

de valorisation en déchèterie

923

nombre de conteneurs à verre

234

nombre de points de collecte textiles, linge de maison et chaussures

95

classes sensibilisées dans 52 écoles sur 23 communes représentant 2 145 élèves : ateliers « Apprendre à trier ses déchets » et « Vivre et consommer en éco-citoyen »

# TRAME VERTE ET BLEUE BIODIVERSITÉ

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS



PRÉSERVATION DE  
LA BIODIVERSITÉ,  
DES MILIEUX ET  
DES RESSOURCES

Saint-Étienne Métropole a confirmé **sa position de pionnière en devenant la première Communauté Urbaine à s'engager dans un ambitieux projet de préservation** présentant une biodiversité remarquable. C'est à l'occasion du lancement national du programme « Nature 2050 » que Saint-Étienne Métropole a présenté son projet en partenariat avec la Ville de Saint-Étienne, la STAS et la Caisse des Dépôts. Trois objectifs sont visés :

- la création d'un verger conservatoire de 5 000m<sup>2</sup> au cœur du parc du Bois d'Avaize à Saint-Étienne (site classé Natura 2 000)
- la connexion de ce parc au massif du Pilat
- la réalisation de deux mares forestières pour diversifier les milieux et renforcer l'attractivité écologique de cet ancien site minier



Signature Contrat Nature 2050

C'est donc un projet environnemental original pour rétablir la biodiversité sur notre territoire. À terme, ce sont 20000m<sup>2</sup> de nature adaptée et restaurée sur le site qui jusque-là abritait une biodiversité diminuée.

Le territoire de Saint-Étienne Métropole est fortement affecté par la fragmentation des milieux et les ruptures de continuité écologique, tout en constituant un territoire charnière entre deux grands ensembles écologiques : Rhône-Alpes et le Massif Central. Consciente de sa responsabilité en matière de Trame Verte et Bleue, **Saint-Étienne Métropole a mis en place un programme d'actions opérationnelles via le Contrat de Territoire Corridors Biologiques (CTCB) sur la période 2011-2015.** Ce projet a été l'occasion de réunir et d'impliquer collectivement, autour d'un même enjeu, des acteurs variés.

En 2015, une évaluation de ce projet multi-partenarial a été produite dans le cadre du Contrat, permettant de constater que plus de 90% des actions prévues ont vu le jour. Suite à cet encourageant constat, et pour profiter de la dynamique de territoire ainsi créée, une concertation avec les acteurs du CTCB et de nouveaux partenaires a été coordonnée par la collectivité, pour préparer la signature d'un nouveau programme contractuel : le Contrat Vert et Bleu (CVB). **Ce CVB, conclu entre Saint-Étienne Métropole et la Région Auvergne-Rhône-Alpes a été signé fin 2016 par toutes les parties prenantes.**

Ce nouveau contrat comprend 23 actions conduites par 17 maîtres d'ouvrage et vise à approfondir les actions du contrat précédent, en réorientant les moyens vers la compréhension et l'intégration de l'ensemble des continuités écologiques, pas uniquement sur les grands corridors d'enjeux régionaux mais bien sur la globalité de son territoire. Le programme porte sur un montant global de 7,3 millions d'euros répartis en cinq volets (études, animation, urbanisme, travaux et actions « pour mémoire » figurant dans d'autres politiques contractuelles (contrats de rivières, PSADER...) qui concourent à la préservation des corridors).

Le programme d'actions pour les années de contractualisation à venir est en cours de préparation par les acteurs du Contrat (naturalistes, gestionnaires d'infrastructures, université et collectivités).

**L'accompagnement des communes pour l'intégration de la Trame Verte et Bleue dans leurs documents d'urbanisme se poursuit** grâce aux cinq actions du volet « Urbanisme » du Contrat : l'organisation d'un nouveau séminaire pour sensibiliser élus et techniciens aux enjeux de la Trame Verte et Bleue est également prévue.

Les scolaires, parmi d'autres publics, seront aussi sensibilisés à la thématique grâce à des animations en classe proposées par la FRAPNA dans le cadre du CVB et du PEEDD (Programme d'Education à l'Ecocitoyenneté et au Développement Durable) de Saint-Étienne Métropole.

De nombreuses études visent à cibler plus finement les zones à enjeux, et à améliorer la connaissance faunistique et floristique du territoire.

À titre d'exemple pour les actions « Travaux », des haies et des mares, précieux supports de biodiversité, seront créées en fonction des secteurs à enjeux déterminés dans les études.



Exemple de récréation d'une mare avec la FRAPNA Loire

Depuis 2011, Saint-Étienne Métropole mène donc une politique volontariste en matière de préservation et restauration de la Trame Verte et Bleue. Des actions concrètes, concertées avec l'ensemble des acteurs locaux ont été mises en œuvre lors du CTCB pour préserver les 4 continuités écologiques définies dans le SCoT Sud-Loire, correspondant aux grands corridors fuseaux d'enjeu régional. Sur la commune de La Fouillouse, un passage à faune supérieur sur le Pont Breuil, au-dessus de l'autoroute A72, illustre bien le type de réalisation effectuée.

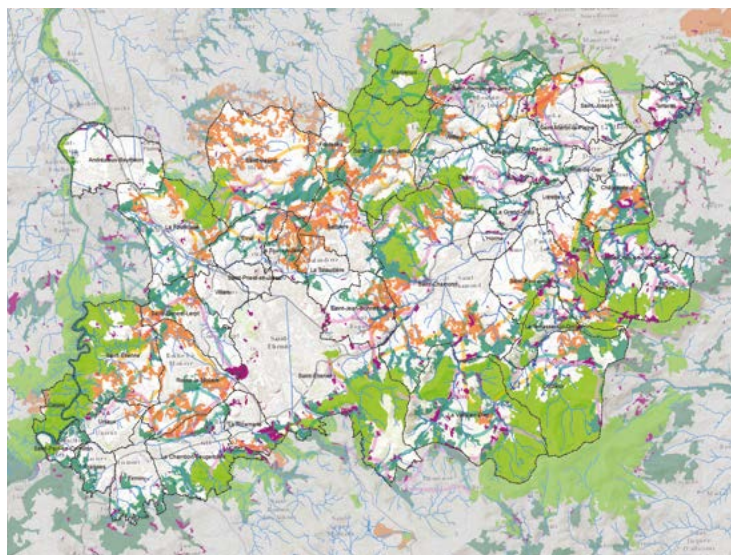
Dans l'optique de concilier les différents usages du pont (circulation, automobile, engins agricoles, piétons et faune), une banquette enherbée a été aménagée en lieu et place d'un des trottoirs et des clôtures ont été aménagées aux abords de l'ouvrage pour guider la faune vers le pont. Des écrans visuels et acoustiques ont été installés pour encourager la faune à emprunter l'aménagement.



Le long du Bozançon, au niveau du corridor de Tartaras, les berges ont été renaturées, pour permettre le passage de la petite faune et ainsi reconnecter les Monts du Lyonnais au massif du Pilat. Le cours d'eau a également bénéficié d'un aménagement du fond du lit du ruisseau, pour améliorer la continuité piscicole.



Aménagement de la zone aval de la rivière Gier



## INDICATEURS DE RÉSULTATS

90%

taux de réalisation des actions du Contrat Territorial Corridors Biologiques

15

communes accompagnées pour l'intégration de la Trame Verte et Bleue dans leur PLU

## ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

7,3M€

POUR LE NOUVEAU CONTRAT VERT ET BLEU (2016-2020)

68 600€

DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS NATURALISTES

## PERSPECTIVES 2017



PAR SYLVIE FAYOLLE,  
VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

« L'accompagnement envers les communes va se poursuivre pour asseoir la prise en compte des composantes écologiques dans leur document d'urbanisme.

En 2017, les premières actions d'ampleur décidées dans le cadre du nouveau Contrat Vert et Bleu (2016-2020) vont débiter.

Par ailleurs, nous continuerons l'action de reconstitution de la trame grâce, entre autre, à l'implantation de haies et la création de mares. »

- |                                       |                                       |
|---------------------------------------|---------------------------------------|
| ■ Réservoirs trame boisée             | ■ Corridors écologiques trame ouverte |
| ■ Réservoirs trame agropastorale      | □ Communes                            |
| ■ Réservoirs trame ouverte naturelle  | ~ Trame bleue                         |
| ■ Corridors écologiques boisés        | ■ Zones humides                       |
| ■ Corridors écologiques agropastoraux | ■ Surface en eau et marres            |

Cartographie des continuités écologiques du territoire.

# TRANSPORTS ET MOBILITÉ

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS



LUTTE CONTRE LE  
RÉCHAUFFEMENT  
CLIMATIQUE,  
ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE

Une politique en faveur du développement durable est intégrée à celle des transports de Saint-Étienne Métropole, témoignant d'une volonté forte de lutte contre le phénomène de réchauffement climatique. Dans cette finalité et s'inscrivant dans le plan d'actions TEPCV **Saint-Étienne Métropole s'efforce de proposer des solutions limitant le recours aux modes de transports émetteurs de Gaz à Effet de Serre (GES).**

Le lancement de la **plateforme de covoiturage** « covoiturage-Saint-Étienne-Métropole », issue du réseau régional Covoit'oura est un bel exemple d'innovation en la matière. L'engouement est déjà largement constaté avec 300 inscrits en 2016. Dans la même perspective, Saint-Étienne Métropole a labélisé un nouveau parking de covoiturage à la Talaudière.

Afin de **rendre l'utilisation des parcs relais toujours plus attractive**, une étude a été lancée sur l'optimisation du système existant de Saint-Étienne Métropole en vue d'une amélioration de l'exploitation et un possible développement. Les résultats permettront d'apporter un service encore plus efficace aux utilisateurs.

Saint-Étienne Métropole continue par ailleurs son effort au profit des transports publics. **Un investissement de 52 millions d'euros a financé 16 nouvelles rames de tramway et cinq de ces trames nouvelle génération ont été livrées à la STAS en 2016.** Celles-ci réjouiront les utilisateurs du réseau grâce à leur wifi et leur confort au-delà des exigences réglementaires. Ces nouvelles rames, plus spacieuses, accueillent 238 passagers et répondent à la demande des utilisateurs toujours plus importante.

Toujours dans le cadre de sa mission, ce sont **6 nouveaux bus articulés** qui ont été réceptionnés cette année. L'ensemble de ces véhicules est **conforme à la norme antipollution EURO 6** et participe au renouvellement de la flotte. La STAS a expérimenté un bus électrique sur 3 lignes du réseau, permettant d'évaluer ce nouveau mode de transport et la faisabilité de son développement à l'ensemble du réseau.



Inauguration d'une nouvelle borne de recharge électrique

**Les voitures électriques représentent une excellente alternative pour se déplacer en ville**, aussi pour que les habitants puissent y recourir le plus possible, le déploiement de bornes de recharge est en cours par Saint-Étienne Métropole. Trois nouvelles bornes ont été inaugurées cette année, à la gare de Firminy, sur la place Massenet et le cours Fauriel à Saint-Étienne. La mise en service d'une nouvelle borne dans le quartier de Bellevue à Saint-Étienne fait partie du schéma de développement des bornes de recharge afin de mailler efficacement, d'ici 2020, le territoire de la Communauté Urbaine.

**De nouvelles bornes, innovantes et numériques, ont été conçues par E-Totem et implantées sur notre territoire. C'est une belle création 100% « made in Loire »** puisque l'ensemble des partenaires associés au développement de ce service est d'origine stéphanoise et les bornes sont fabriquées à Saint-Bonnet le Château. Pour promouvoir ce type de véhicule, Saint-Étienne Métropole était présent lors de l'événement « Roulélec Tour » organisé par Enedis. Il s'agissait d'un rallye permettant de découvrir le territoire de la Communauté Urbaine à bord de véhicule 100% électriques.



BIEN-ÊTRE  
DES AGENTS  
ET DE LA  
POPULATION

Dans l'objectif d'offrir des services respectant l'environnement, **Saint-Étienne Métropole a acquis 47 nouveaux Vélos à Assistance Électrique** pour un montant de 60 000€. De plus, pour faciliter et favoriser l'utilisation des modes de transports doux chez les étudiants, Saint-Étienne Métropole a lancé le « Guide Mobilité Étudiant ». Les étudiants de l'EM Lyon, situé sur le Campus Saint-Étienne Fauriel ont bénéficié d'un don de 10 vélos mécaniques de l'ancien parc VéliVert, renforçant la sensibilisation sur cette population.

Par ailleurs, Saint-Étienne Métropole poursuit sa politique incitative via la mise en place d'un service d'accès gratuit au centre-ville de Saint-Étienne pour les utilisateurs du parking du Clapier. La navette gratuite, circule depuis le 3 octobre 2016 et encourage les habitants à ne pas utiliser leur voiture dans le centre-



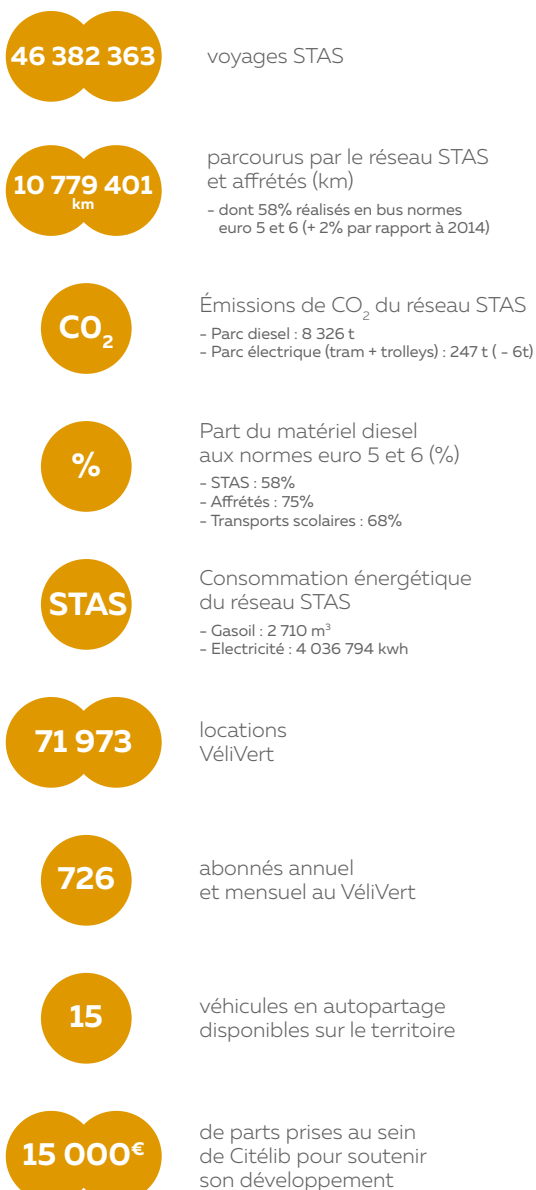
CONSOMMATION  
ET PRODUCTION  
RESPONSABLE

Pour encourager ses habitants à opter pour un mode de transport non polluant, Saint-Étienne Métropole a financé des aides à l'achat de Vélos à Assistance Électrique via deux enveloppes de 30 000€. **240 vélos ont ainsi été achetés** avec l'aide à hauteur de 250€ par vélo.

De même, Saint-Étienne Métropole met tout en œuvre pour inciter le public à choisir des modes de livraison plus respectueux pour l'environnement. Aussi, comme elle l'avait annoncé en 2015, deux nouveaux véhicules GNV ont été acquis pour la **plateforme logistique urbaine Simplycity**.

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

Pour l'année 2015 (dernières données disponibles) :



Visite de la nouvelle rame de tramway par les élus le 15/09/16

**AVEC SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE COVOITUREZ EN TOUTE CONFIANCE !**

**NOUVEAU**  
covoiturage-saint-etienne-metropole.fr

**COVOITURAGE**  
LE COVOITURAGE  
DE SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE

Mise en service d'un nouveau site, simple et gratuit, de covoiturage, en partenariat avec la région Rhône-Alpes



## PERSPECTIVES 2017

PAR **MARC PETIT**, VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA MOBILITÉ DURABLE, DE LA PROSPECTIVE ET L'ORGANISATION DES TRANSPORTS ET DES DÉPLACEMENTS

«Le réseau des transports en commun STAS, qui structure la mobilité urbaine quotidienne sur le territoire de Saint-Étienne Métropole va connaître au mois de septembre prochain un certain nombre d'évolutions. Fruit d'un travail mené en concertation avec chacune des communes concernées, ce nouveau réseau va permettre d'améliorer la qualité de la desserte de notre territoire, en cherchant à limiter les correspondances et à faciliter l'accès aux centres-villes.

Les nouvelles rames de Tramway vont entrer en service en début d'année 2017. Plus longues, plus spacieuses, équipées du Wifi embarqué, elles vont permettre d'améliorer le confort des usagers et l'efficacité du réseau. Par ailleurs 15 nouveaux bus articulés aux dernières normes antipollution Euro 6 vont être mis en service sur le réseau tout au long de l'année

Le service VéliVert, dont le marché arrivait à terme début 2017 va être relancé pour 4 nouvelles années. Les utilisateurs pourront alors bénéficier de nouvelles fonctionnalités, notamment la prise d'abonnement par internet.»

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS



**PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES**

Un projet de Périmètre de protection et de mise en valeurs des espaces Agricoles Et Naturels périurbains (PAEN) sur les communes d'Unieux, de Saint-Genest-Lerpt, de Roche-La-Molière et de Saint-Étienne est en cours dans l'objectif d'éviter l'étalement urbain et de préserver les terres agricoles. Une vaste campagne de consultation des exploitants concernés s'est tenue cette année pour élaborer les actions à entreprendre. Saint-Étienne Métropole, en tant que maître d'œuvre, participe au maintien d'une agriculture périurbaine.

Saint-Étienne Métropole, en association avec le SMAGL (Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire), a validé le PAEC (Projet Agro-Environnemental et Climatique), confortant son action agricole au sein du territoire. **Ce PAEC va permettre d'aider un plus grand nombre d'exploitants agricoles à modifier leurs pratiques, grâce à des financements locaux et européens.** Les agriculteurs concernés seront encouragés à opter pour des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Onze contractualisations de Mesures agroenvironnementales et Climatiques (MAEC) ont déjà été réalisées, l'objectif de 60 est fixé pour l'année 2018.

L'année 2016 a vu continuer la sensibilisation à l'agriculture biologique auprès des exploitants des sous-bassins versants du Furan. Les agriculteurs des secteurs de Saint-Héand, Sorbiers et Saint-Christo-en-Jarez ont pu participer à ce programme mis en œuvre par l'ARDAB, dont l'objectif est d'identifier les freins et les leviers individuels et collectifs pour envisager une conversion à l'agriculture biologique. Des outils et évaluations pour un passage à une agriculture biologique ont été proposés et un agriculteur sur deux s'est déclaré ouvert à une réflexion quant à une conversion.



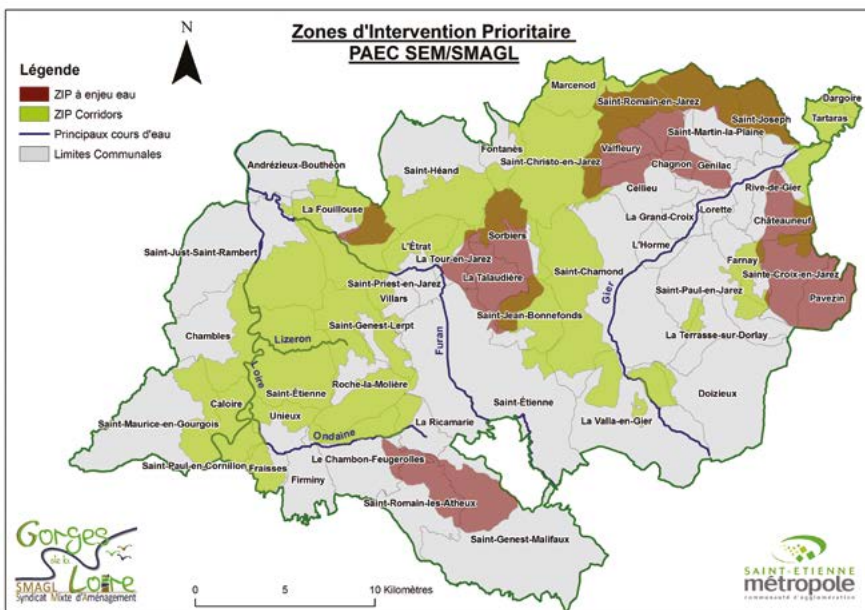
**CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLE**

**Saint-Étienne Métropole continue ses efforts pour favoriser l'approvisionnement local pour la restauration collective.** L'établissement de restauration scolaire de Saint-Christo-en-Jarez vient rejoindre les 24 autres établissements soutenus. Un accompagnement personnalisé pour chaque établissement a été mis en œuvre pour optimiser les solutions proposées.

Afin de sensibiliser à la consommation locale et ce dès le plus jeune âge, la Fête du Lait a été organisée par le Comité de Développement agricole des Monts du Pilat, avec le financement de Saint-Étienne Métropole le weekend du 10 et 11 septembre à Marlhès dans les Monts du Pilat. 22 classes, regroupant 513 enfants, ont eu l'occasion de visiter des exploitations laitières locales et d'en apprendre plus sur leur fonctionnement grâce à un livret pédagogique. Sur le même thème, le Show Open Génisses, a eu lieu en avril au Parc des Expositions de Saint-Étienne : 278 enfants ont découvert les différentes races de vaches laitières de la région.



Concernant l'alimentation biologique, le **Défi Familles à Alimentation Positive (FAAP)** a été étendu à 53 familles pour sa seconde année. Cette opération, soutenue financièrement par Saint-Étienne Métropole, aide à développer une image plus abordable et accessible des produits bio. Les familles participantes ont visité des fermes locales biologiques, découvrant ainsi des lieux d'achats biologiques à proximité. L'une des familles s'est rendue à la Ferme des Petits Chênes à Saint-Victor-sur-Loire pour déguster du lait frais et biologique.



**Saint-Étienne Métropole s'implique toujours plus pour créer un réel réseau d'approvisionnement alimentaire local.** Des rencontres ont été organisées pour rapprocher l'offre et la demande de produits locaux. Les Rendez-vous Professionnels de l'Alimentation de Proximité à La Fouillouse ont permis de mettre en relation 73 entreprises locales.

Enfin, pour sensibiliser et interpeller le public sur la consommation locale, Saint-Étienne Métropole a suivi deux événements dans le cadre du projet Festitabl' porté par le Pôle métropolitain :

- Festival des 7 collines en juillet 2016 avec un test en grandeur nature d'un bar servant des boissons locales conçu par Culture et Coopération avec l'appui du café ambulant du Remue-Ménages ;
- La SaintéTrail du 20 novembre 2016 a été l'occasion de réaliser un repas de midi avec des produits locaux. La FRAPNA, dans le cadre de sa convention avec Saint-Étienne Métropole, a pu sensibiliser les participants au développement durable et communiquer sur l'engagement de l'évènement sur le sujet.



Animation culinaire lors du Festival des 7 collines autour des produits locaux



Repas « local » pour la SaintéTrail

## ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

**54 000€**

**POUR DES ACTIONS EN LIEN AVEC LE VOLET DÉVELOPPEMENT DURABLE (71% DU BUDGET CONSOMMÉ)**

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

24

communes accompagnées (1 nouvelle en 2016) pour introduire des produits locaux et biologiques dans leurs établissements de restauration collective

11

communes engagées dans une démarche de protection des terres agricoles (2 en ZAP, 9 en PAEN)

53

familles engagées dans le dispositif "Défi Familles à Alimentation Positive" (+12 en 2016)

26

exploitations sensibilisées aux pratiques biologiques sur le bassin du Furan

11

exploitations engagées dans des MAEC (mesures agroenvironnementales et climatiques) ; objectif : 60 exploitations

## PERSPECTIVES 2017

PAR REMY GUYOT,  
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE  
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉCONOMIE  
AGRICOLE

« En matière de pérennisation du foncier agricole, en 2017, l'objectif est de concrétiser la création d'un second PAEN sur le territoire de la Communauté Urbaine sur le secteur des Gorges de la Loire et de l'Ondaïne avec les communes d'Unieux, de Saint-Genest-Lerpt, de Roche-La-Molière et de Saint-Étienne pour le secteur de Saint-Victor-Sur-Loire. 70 exploitations agricoles seraient potentiellement concernées. La zone d'études comporte 5 500 hectares de zones A et N et 2 684 hectares de Surface Agricole Utile.

En matière de développement des pratiques agroenvironnementales : en 2017, l'objectif est d'augmenter le nombre d'exploitations agricoles engagées dans des MAEC (Mesures agroenvironnementales et Climatiques) : 40 en 2017 pour atteindre d'ici fin 2018 le chiffre de 60 exploitations engagées.

En matière de sensibilisation des jeunes publics aux enjeux de l'agriculture locale, deux nouvelles actions seront concrètement mises en œuvre à partir du 1<sup>er</sup> semestre 2017 à destination des écoles primaires sur la consommation éco-citoyenne, les circuits courts et la saisonnalité : avec l'opération "un fruit à la récré" et la sensibilisation aux pratiques agroenvironnementales. »



Rendez-vous professionnels de l'alimentation de proximité à La Fouillouse

# ÉNERGIE CLIMAT

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS



LUTTE CONTRE LE  
RÉCHAUFFEMENT  
CLIMATIQUE,  
ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE

Le Climat a été l'un des enjeux nationaux au travers de la COP 21 à Paris, ayant abouti à la signature d'un accord international visant à engager un effort mondial contre le réchauffement climatique. Saint-Étienne Métropole était présente à ce rassemblement historique et a promu les actions de l'équipe Energie-Climat grâce à son stand.



Sylvie Fayolle et Mr le président François Hollande sur le stand de Saint-Étienne Métropole à la COP21

**La COP 21 n'était qu'un des nombreux événements auxquels Saint-Étienne Métropole a participé.** La Communauté Urbaine a notamment pris part à « Couleur Nature » au Château de Bouthéon. Elle a été invitée à témoigner sur TEPOS au Sommet « Climate Chance » organisé à Nantes ainsi que sur le stade Geoffroy-Guichard, parfait exemple d'infrastructure verte, aux « Rencontres Nationales de l'ingénierie publique » qui se sont déroulées à Saint-Étienne.

L'engagement de Saint-Étienne Métropole a été largement récompensé au travers de 4 distinctions, la désignant lauréate :

- de l'AMI « Ville durable et solidaire », annoncé en janvier 2016, qui apportera des fonds via le Programme d'Investissements d'Avenir pour soutenir des innovations écologiques en zone urbaine ;
- de l'AMI « Villes respirables » par le Ministère de l'Ecologie, qui engendrera un soutien financier pour améliorer la qualité de l'air ;
- de l'AMI « PCAET-Bruit » de l'ADEME : le 3 novembre 2016, la candidature de Saint-Étienne Métropole a été retenue parmi onze candidats ;
- du Prix « Énergies citoyennes » remis par ENGIE au Conseil Economique et Social et Environnemental à Paris ; dans la catégorie des « plus de 100 000 habitants ».

Ces récompenses sont une réelle reconnaissance du travail quotidien dans la lutte contre le réchauffement climatique et grâce aux financements qu'elles apportent, la démarche globale mise en place par Saint-Étienne Métropole peut continuer de façon pérenne.



Forum Plan Climat

**Un autre temps fort de l'année fut le Forum Plan Climat organisé par Saint-Étienne Métropole réunissant plus de 200 personnes le 15 novembre 2016.** L'ensemble des participants ont réaffirmé leur engagement pour réduire leurs consommations énergétiques et leurs émissions de gaz à effet de serre. Cette nouvelle édition a également vu l'arrivée de nouveaux partenaires dans la charte du Plan Climat : Dalkia, GRDF, ENEDIS, la FBTP Loire, l'Hôpital Le Corbusier de Firminy, le groupe de transports de voyageurs SRT-Transroche, l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne et l'ENISE.

De plus petites structures ont aussi profité de l'occasion pour s'engager formellement aux côtés de Saint-Étienne Métropole en devenant signataires : le magasin de producteurs Plein Champ de Sorbiers, Synéo (entreprise de rénovation globale des bâtiments), Compost'Ond (plateforme de co-compostage de l'Ondaine) et Ocivélo.

Les acteurs du territoire ont pu présenter leurs initiatives en faveur du climat, 4 d'entre elles ont été distinguées comme « Initiatives Climat de l'année » :

- dans la catégorie bâtiments : Métropole Habitat Saint-Étienne pour la réhabilitation énergétique performante de la résidence La Bâtie, rue Mario Meunier à Saint-Étienne (46 logements sociaux)
- dans la catégorie énergie, c'est la Ville de Firminy qui a été primée pour son initiative d'extinction de l'éclairage nocturne hors hyper-centre-ville
- dans la catégorie sensibilisation, l'hôpital de Firminy a été récompensé pour son opération « Hospitaliers Eco-Responsables »
- dans la catégorie innovation, la SCIC Compost'Ond pour sa plateforme de co-compostage.



Enfin, c'est la Commune de Cellieu qui s'est vu remettre un prix spécial pour son action globale en matière de réduction des consommations énergétiques communales : -32% en 5 ans, grâce, notamment, à une réduction de 74% des consommations de l'éclairage public (extinction, passage en LED...).



AMÉLIORONS LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT

RENNOUVEAUZ VOS ÉNERGIES  
LE SERVICE ÉCONOMIQUE pour améliorer la performance énergétique de votre logement

04 77 41 41 25  
www.renovaction42.org

Les participants ont pu prendre connaissance des actualités locales en matière d'énergie et de climat, avec notamment le lancement de la plateforme de la rénovation énergétique, renov'act42, qui permet un accompagnement personnalisé de A à Z pour les particuliers désirant rénover leur logement, ou encore le projet Nature 2050, financé par la STAS (groupe Transdev) et la Caisse des Dépôts et Consignations, qui permettra d'agir pour la biodiversité dans le bois d'Avaize par la création de marres et d'un verger conservatoire.

Durant l'année 2016, Saint-Étienne Métropole a travaillé sur l'élaboration du nouveau Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) 2017-2022. Il intégrera désormais les problématiques croisées de l'Air et du Bruit (en réponse à l'AMI PCAET-PPBE de l'Ademe). L'équipe en a profité pour évaluer entièrement le PCET 2011-2016 et en a dégagé différentes pistes d'amélioration sur certains secteurs spécifiques.

En tant que Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), Saint-Étienne Métropole a mis en œuvre la 1<sup>ère</sup> tranche de son plan d'action via 4 actions spécifiques :

- achat de véhicules au Gaz Naturel pour Véhicule (GNV) pour Simplicité
- appel à projet Commerces durables
- expérimentation d'une filière locale de production de biodiesel
- nouvelles stations Citilib (Rue Javelin Pagnon, Place Jean Plotton, Cité du Design, Tréfilerie et Conservatoire Massenet à Saint-Etienne)

De plus, la signature de la 2<sup>ème</sup> tranche a permis la validation d'aides pour des stations GNV, un service éco-événements et des consignes à vélos sécurisées à recharge solaire.

**Le monde agricole représentant un secteur à enjeu dans la lutte contre le réchauffement climatique, Saint-Étienne Métropole met tout en œuvre pour présenter et développer les innovations dans ce milieu professionnel.** C'est pourquoi, elle a notamment organisé une étude de gisements pour la méthanisation agricole. Cette pratique présente des avantages économiques et environnementaux, Saint-Étienne Métropole souhaite donc la promouvoir et encourager les acteurs concernés.



Remise du prix « Énergies citoyennes »

Enfin, la réflexion sur le projet de solarisation du patrimoine bâti communal sur Saint-Étienne Métropole a démarré en octobre 2016 en collaboration avec des étudiants de l'école des Mines. Les trois étudiants chargés du projet vont établir une étude pour évaluer le potentiel solaire, des bâtiments publics des communes de la Communauté Urbaine. Les résultats sont attendus fin janvier 2017.

## ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

TEPOS :

**100 000 €**

DE FINANCEMENTS DE POSTES EN INTERNE SUR LA PÉRIODE 2015-2017

TEPCV :

**2 000 000 €**

ATTRIBUÉS AU TERRITOIRE DE SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE ET DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT SUR DES ACTIONS ÉNERGÉTIQUES POUR LA PÉRIODE 2015-2018

Fonds de concours pour la transition énergétique :

**3 000 000 €**

SUR LA PÉRIODE 2015-2020

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

**75%**

des actions inscrites au PCET réalisées depuis 2011

**259608**

tonnes équivalent CO<sub>2</sub> évitées sur la période 2011-2016 grâce aux actions du PCET

**≈ 3 500**

personnes renseignées sur les économies d'énergie dans l'habitat grâce à l'Espace Info Énergie géré par ALEC42

## PERSPECTIVES 2017



PAR SYLVIE FAYOLLE,  
VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

« Nous allons mettre en œuvre la 2<sup>ème</sup> tranche du TEPCV et continuer nos actions stratégiques dans la lutte contre la pollution de l'air dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère. Suite à la l'élaboration du PCAET 2017-2022, nous nous attacherons à mettre en place les actions décidées et programmées afin de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Nous terminerons également la thermographie aérienne de l'ensemble du territoire des 53 communes afin d'obtenir un diagnostic global. Enfin, nous allons lancer d'importants projets d'énergies renouvelables, notamment grâce à la signature du contrat énergies renouvelables thermiques avec l'Ademe. Ils permettront d'accompagner les porteurs de projet du territoire. »

# ASSAINISSEMENT ET RIVIÈRES

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS



Fin des travaux d'aménagements du seuil des Peupliers à Andrézieux-Bouthéon avec réalisation d'une passe à poissons



PRÉSERVATION DE  
LA BIODIVERSITÉ,  
DES MILIEUX ET  
DES RESSOURCES

Saint-Étienne Métropole, au travers des contrats de rivière, s'engage pour restaurer et préserver la biodiversité que ces lieux abritent. Cette année, de nombreuses opérations ont été réalisées, notamment pour sauvegarder la continuité écologique et éviter que les différentes structures existantes ne soient un obstacle trop important pour les espèces.

Deux dispositifs de franchissement piscicole ont été aménagés aux seuils de la Fabrique et des Peupliers à Andrézieux-Bouthéon. **Une action de reconquête du Furan par les espèces de poissons présentes dans la Loire, telles que les truites Fario, a été inscrite au deuxième contrat de rivière porté par Saint-Étienne Métropole.** Cette migration est essentielle à leur cycle biologique et donc au maintien d'une biodiversité riche dans nos rivières. À terme, ce sont tous les ouvrages publics (ponts, digues...) qui seront équipés ou supprimés s'ils sont une entrave à la migration des poissons.

Pour maintenir la qualité de l'eau des rivières, une diminution du recours aux pesticides s'impose. La FRAPNA et Saint-Étienne Métropole continuent de porter « l'objectif zéro pesticides » pour les trois rivières (le Furan, l'Ondaine et le Gier). Ce sont les collectivités, les acteurs publics, les entreprises et les particuliers qui réduisent leur utilisation de produits phytosanitaires dans un effort collectif. À cette fin, un guide pour jardiner plus nature, mis en œuvre par l'ONEMA, Ecophyto et le gouvernement, est diffusé par Saint-Étienne Métropole.

L'ensemble des communes signataires de la charte "zero pesticide" permet un engagement partagé essentiel pour obtenir un résultat satisfaisant. **Une journée de sensibilisation a été spécifiquement organisée par Saint-Étienne Métropole sur le sujet des alternatives au désherbage chimique.** En collaboration avec la commune du Chambon-Feugerolles et la FRAPNA, elle était destinée aux élus et techniciens des communes. Une cinquantaine de personnes, représentant 17 collectivités des bassins versants du Gier, du Furan et de l'Ondaine ont découvert des solutions concrètes de substitution :

- les dispositifs d'aides pour mettre en place une gestion saine de l'espace public, présentés par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)
- des méthodes de lutte contre les insectes, proposées par l'association Arthropologia
- les aménagements par les plantes couvre-sol, expliqués par les pépinières du Buyet

Une journée enrichissante, qui s'est terminée par la visite des serres communales fonctionnant sans aucun produit phytosanitaire.

D'importants travaux ont également été effectués par Saint-Étienne Métropole dans le cadre de son rôle d'animateur des contrats de rivières. Une réelle volonté de gestion écologique des berges sous-tend ces différents aménagements.

Par ailleurs, le nouveau contrat de rivière du Furan, prévoit, contrairement au premier, une étude de biodiversité à l'échelle du bassin. Ce suivi scientifique s'appuie sur des espèces connues comme de bons indicateurs de la qualité des eaux, notamment les odonates et l'avifaune (bergeronnettes, cicles ou martins-pêcheurs). Cet état des lieux, constituant le « point zéro » du niveau de biodiversité présent, permet de juger la pertinence des aménagements à réaliser. La présence nouvelle des loutres dans le bassin du Furan est très encourageante selon LPO-Loire, puisqu'elle atteste de la bonne continuité aquatique de celui-ci.



L'aménagement du Furan à Saint-Étienne



Aménagement des berges de l'Onzon à Sorbiers

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

32

communes ont à ce jour signé la charte de l'objectif zéro pesticide dans les villes et les villages (2 nouvelles communes en 2016)

## ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

8 M€

DE TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE



BIEN-ÊTRE DES AGENTS ET DE LA POPULATION

Des riverains pouvant bénéficier pleinement et en toute sécurité de leur habitation, voilà l'objectif poursuivi par Saint-Étienne Métropole dans sa gestion du risque d'inondation. Pour rendre sa place et son espace à la rivière, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, de nombreux travaux ont été réalisés, comme la suppression ou le recul des bâtiments, l'adoucissement des pentes des berges et leur revégétalisation.



COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

Saint-Étienne Métropole agit, dans l'ensemble de ses champs de compétence, en faveur des personnes exclues ou éloignées de l'emploi. L'équipe rivière encourage l'insertion par l'activité économique en faisant appel, sur certains travaux, à des structures employant des personnes en grande difficulté. Ces travailleurs effectuent de petites opérations, tout en participant à la préservation des rivières du territoire.



CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLE

Saint-Étienne Métropole continue d'améliorer les techniques utilisées par les prestataires intervenant pour la collectivité, notamment en leur demandant de privilégier les alternatives comme le paillage, le désherbage manuel, à l'eau chaude ou à la flamme. Ces pratiques ont permis de limiter, voire faire disparaître, le désherbage chimique systématique. Ceci contribue largement à la richesse de la biodiversité de nos rivières. Le service espaces verts de la ville de Roche-la-Molière a supprimé les désherbants dans tous les espaces verts accueillant des enfants et a fait l'acquisition d'un broyeur pour pailler tous les massifs d'arbustes pour ne plus avoir à les désherber.



## PERSPECTIVES 2017

PAR JEAN-FRANÇOIS BARNIER, VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE L'ASSAINISSEMENT ET DES CONTRATS DE RIVIÈRES

« Pour 2017, nous allons lancer les deux opérations phares du contrat de rivière Gier sur les communes de La Grand-Croix et Saint-Chamond, retenues dans le cadre d'un appel à projets lancé par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse. Sur le Furan, l'aménagement des seuils va se poursuivre au niveau de la station d'épuration Furania. Sur la commune de La Fouillouse, le pont Sainte-Anne sur le Malleval sera remplacé pour supprimer les débordements en cas de forte pluie. Les études pour l'aménagement de l'Ondaine à La Ricamarie vont se poursuivre afin de limiter les inondations et mettre en valeur les berges. »

# ACCESSIBILITÉ

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS



COHÉSION  
SOCIALE  
ET SOLIDARITÉ

Saint-Étienne Métropole continue d'œuvrer pour que l'ensemble de ses services soient en conformité, quant à leur accessibilité à toutes les formes de handicap. La Communauté Urbaine vise une meilleure qualité de vie pour tous et propose des projets construits dans le cadre d'une démarche concertée s'appuyant sur les usages et les besoins. Un nombre important de réalisations ont de nouveau vu le jour cette année concernant :

- **la communication** : pour que les personnes en situation de handicap (PSH) reçoivent l'ensemble des informations dont elles pourraient avoir besoin, Saint-Étienne Métropole a élaboré un livret d'information accessible à tous (personnes déficientes intellectuelles et visuelles) pour visiter la Chartreuse-de-Sainte-Croix-en-Jarez.
- **les transports collectifs** : Saint-Étienne Métropole souhaite rendre son réseau de transport accessible à tous en vue d'améliorer l'accès de chacun à la vie sociale et citoyenne. Cet objectif se décline selon 3 domaines : l'adaptation des véhicules, l'aménagement des quais (une cinquantaine cette année) et l'amélioration de l'information-voyageurs pour qu'elle soit lisible et compréhensible par tous. Saint-Étienne Métropole s'est engagée dans le cadre d'un Agenda d'Accessibilité Programmée transports qui a été validé par l'Etat.
- **les équipements et l'espace public** : des priorités ont été déterminées en coopération avec les associations représentant les PSH suite au diagnostic des équipements communautaires, ce qui a permis d'organiser les aménagements à réaliser par Saint-Étienne Métropole. L'Agenda d'Accessibilité des ERP portera sur la création d'un parcours d'interprétation sur le site Le Corbusier, un parcours de visite accessible de La Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez et la rénovation du centre Nautiform pour le rendre accessible aux personnes déficientes sensorielles.
- **l'insertion professionnelle** : afin de favoriser l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap, un groupe de travail partenarial se réunit régulièrement pour développer les clauses d'insertion dans les marchés publics.



BIEN-ÊTRE  
DES AGENTS  
ET DE LA  
POPULATION

Pour que l'acceptation des PSH fasse partie du quotidien et que ce public puisse se sentir à l'aise partout, de nombreuses actions de sensibilisation aux différents handicaps ont été menées auprès des scolaires. Ces enfants, qui formeront la société de demain, ont participé aux modules pédagogiques « Vivre et respecter les diversités » organisés par Saint-Étienne Métropole.

## ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

**750 000€**

ALLOUÉS À L'AMÉNAGEMENT DES QAIS DE BUS

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

186

utilisateurs et 5 438 voyages grâce au service de transport à la demande Handi'stas (janvier-octobre 2016)

45

personnes « travailleurs handicapés » ont accédé à un contrat de travail (équivalent de 21 ETP) grâce aux clauses d'insertion dans les marchés publics

10

classes représentant environ 250 élèves sensibilisés aux handicaps

58%

Taux d'accessibilité des quais : (+8%)

98%

Taux d'accessibilité des équipements : (+3%)



## PERSPECTIVES 2017

PAR JEAN-MICHEL PAUZE, CONSEILLER DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE GILLES THIZY

« En 2016, Saint-Étienne Métropole s'est engagée dans le cadre d'un Agenda d'Accessibilité Programmée validé par l'Etat à poursuivre la mise aux normes de ses équipements recevant du public (ERP) et de son réseau de transport pour les rendre accessibles à tous en vue d'améliorer l'accès de chacun à la vie sociale et citoyenne. L'Euro 2016 qui s'est déroulé au stade Geoffroy-Guichard a permis de mettre en œuvre plusieurs actions et de mobiliser une dynamique locale pour faciliter l'accueil du public en situation de handicap.

L'année 2017, sera une année importante pour la réalisation des engagements de Saint-Étienne Métropole avec la mise en œuvre de travaux d'accessibilité du Nautiform à Andrézieux-Bouthéon, du site de la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez et du parcours de visite pour les personnes à mobilité réduite du site Le Corbusier à Firminy. L'amélioration des transports se poursuivra avec notamment la mise en service de nouveaux bus articulés et de rames de tramways adaptés aux personnes à mobilité réduite et aux personnes malvoyantes. Parallèlement un nouveau Système d'Aide à l'Exploitation et d'Information des Voyageurs (SAEIV) adapté aux personnes malvoyantes sera déployé sur le réseau. L'adaptation des logements sera également une thématique qui sera prise en compte dans la déclinaison opérationnelle des dispositifs d'amélioration du parc privé. »

# ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS



LUTTE CONTRE LE  
RÉCHAUFFEMENT  
CLIMATIQUE,  
ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE

Les ministres Ségolène Royal et Emmanuelle Cosse ont salué « l'excellence et la capacité à porter des projets exemplaires » en remettant à Sylvie Fayolle et Bruno Hervet (VP exécutif chez Suez) la **certification « Démonstrateurs industriels pour la ville durable »**. Le projet prévoit la conception, la réalisation, la mise en service et l'exploitation d'une plateforme numérique ouverte et évolutive. Le but est de collecter, analyser, stocker et mettre à disposition des données complètes pour les habitants du territoire (mobilité, qualité de vie, services urbaines, infrastructures, etc).

Saint-Étienne Métropole, au travers de sa démarche volontariste en faveur des **espaces de coworking et des incubateurs et pépinières d'entreprises**, favorise de nouvelles formes d'activités tertiaires télé-mobiles et connectées. Le développement du Mixeur et du quartier Manufacture comme un centre d'activité, de vie et de loisir tend au développement d'un mode de vie où les déplacements pourraient être réduits de manière importante.

**Les programmes de modernisation des campus** stéphanois inscrits au CPER 2015-2020 sont pour l'essentiel ciblés sur des opérations de réhabilitation avec une composante « réhabilitation énergétique » affirmée (exemple campus Tréfilerie).

**Saint-Étienne Métropole a mis en place une politique d'innovation orientée « spécialisation intelligente »** en déclinaison des politiques régionales et européenne : création d'une communauté d'innovation design et développement durable associant l'ensemble des laboratoires, centre des ressources et réseaux d'entreprises locaux et régionaux traitant du sujet « écoconception ».

**Dans le cadre du volet stéphanois de la grande école du numérique**, Télécom Saint-Étienne a ouvert à la rentrée 2016, la « Design Tech Académie ». Associée à l'école des mines et la société Logic, un campus des métiers du numérique est en train de voir le jour. Il a formé près de 500 personnes en 2016 et favoriser près de 450 retours à l'emploi.

Une nouvelle application a été lancée en mai 2016 pour faciliter les déplacements sur le territoire de Saint-Étienne Métropole. **Moovizy permet de combiner l'ensemble des données disponibles sur l'offre de transports en commun**. Il est désormais possible d'acheter et de valider son titre de transport directement depuis son smartphone. Les usagers ont été rapidement séduits puisque l'application comptait déjà 50 000 téléchargements seulement 4 mois après sa mise en service.

Les écoles de Saint-Étienne Métropole bénéficie depuis fin 2016 du **programme « Numérique à l'école »**. Ce programme privilégie la mutualisation de packs numériques au sein des établissements et prévoit la mise en œuvre d'une filière de requalification des ordinateurs avec ENVIE Loire.



COHÉSION  
SOCIALE  
ET SOLIDARITÉ



BIEN-ÊTRE  
DES AGENTS  
ET DE LA  
POPULATION

## ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

**1,6M€**

FOND DE SOUTIEN À L'INNOVATION EN 2016  
EN PARTENARIAT AVEC BPIFRANCE FINANCEMENT  
(BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT)

**≈500 000€**

AFFECTÉS AU DÉMARRAGE DU PROJET  
« NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE »

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

25

personnes formées aux métiers du numérique dans le cadre de la 1ère promo de la Design Tech Académie

50

écoles diagnostiquées pour engager la phase 1 du plan « Numérique à l'école »

25%

des projets d'innovation soutenus à dimension DD



## PERSPECTIVES 2017

PAR BERNARD LAGET,  
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE  
LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION  
ET DU NUMÉRIQUE

« En 2017, nos objectifs sont d'équiper 65 écoles en numérique et requalifier 1 000 ordinateurs, de doubler la promotion de Design Tech Académie et atteindre au titre du campus des métiers numérique un seuil de 1 000 apprenants.

Enfin, nous souhaitons maintenir un taux de 25% de projets innovants à dimension développement durable. »

# GESTION DU PATRIMOINE ET LOGISTIQUE

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS



Présentation de l'unité de production de biodiesel locale



**LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, ÉCONOMIES D'ÉNERGIE**

Saint-Étienne Métropole continue ses efforts de développement des énergies alternatives. Le stade Geoffroy Guichard illustre pleinement et durablement cette volonté. L'éclairage du stade va bénéficier de la mise en place d'une filière de production de biodiesel.

L'idée, très innovante, permet d'utiliser les huiles alimentaires et de les transformer afin d'utiliser ce gisement non négligeable sur notre territoire. La prise en charge des huiles collectées, réalisée par l'association d'insertion Ondaine Agro, est une formidable opportunité de consolidation et d'évolution pour ce partenaire. Grâce à cette production, **chaque litre de biodiesel consommé permet de réduire d'environ 3 kg les émissions de gaz à effet de serre.**



Production locale de biodiesel grâce à l'infrastructure construite par Greetech Biofuels

Ensuite, après la mise en œuvre d'une cuve de rétention d'eau, son optimisation a été accomplie par l'automatisation du basculement entre eau de pluie et eau de ville.

Les premiers résultats sont très encourageants, une diminution de la consommation en eau de 46% par rapport à 2015 a été constatée. Sur la consommation électrique, un dispositif pour optimiser l'utilisation du système hors gel et de l'éclairage de la pelouse en hiver a été mis en place.

Saint-Étienne Métropole ne se contente pas de renouveler son patrimoine existant, à la recherche d'une meilleure durabilité, elle s'efforce également d'y réfléchir dès la phase de planification de futurs projets. C'est dans ce contexte qu'a été lancé l'aménagement d'un nouveau crématorium en remplacement de l'unique établissement à Saint-Étienne.

Dans le cadre de sa nouvelle compétence « création et gestion des nouveaux crématoriums », Saint-Étienne Métropole va conduire les opérations et s'est associée aux autres collectivités intéressées du Sud-Loire pour réaliser le projet. De nombreuses mesures ont été envisagées pour limiter les possibles impacts de la construction sur l'environnement, notamment le choix de positionner les bâtiments au Nord, ce qui limitera l'imperméabilisation de la plateforme Sud et de conserver un maximum d'espaces verts.



Projet crématorium

De plus, l'élaboration du projet a été pensée pour respecter l'environnement et limiter la consommation d'énergie, par exemple avec le système de récupération de l'énergie thermique des fours crématoires pour chauffer le bâtiment et fournir de l'eau chaude sanitaire.

Ce sera un gain d'énergie considérable et les équipes de Saint-Étienne Métropole réfléchissent actuellement à des solutions pour valoriser le reste de l'énergie thermique. Son ouverture est fixée à l'automne 2018.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 le patrimoine de Saint-Étienne Métropole compte 8 réseaux de chaleur urbains qui desservent de la chaleur renouvelable à des milliers d'usagers.

Parmi ces réseaux de chaleur, **celui de Montreynaud a été récompensé lors des 12<sup>ème</sup> Rencontres nationales des Réseaux de chaleur à Paris** et s'est vu remettre le label Ecoréseau de chaleur. Ceci atteste des qualités environnementale, économique et sociale ainsi que de la volonté forte de Saint-Étienne Métropole concernant le développement des énergies renouvelables.



Une offre de cartes de transports, pour **privilégier les transports en commun dans les déplacements de ses agents**, est, cette année encore, proposé par Saint-Étienne Métropole. Il leur a été mis à disposition :

- 15 cartes Oûra TER, qui ont permis de parcourir près de 7 000km en train
- des cartes STAS, qui ont quant à elles, été utilisées dans la réalisation d'environ 400 parcours, limitant grandement le recours aux modes moins respectueux de l'environnement.
- les vélos qui ont également connu un grand succès en 2016 avec plus de cent trajets effectués par les agents des différentes directions.

Des cartes d'autopartage sont proposées aux agents de Saint-Étienne Métropole comme une réelle alternative à l'usage du véhicule personnel. Le système Citélib via son service, procure une solution durable puisqu'il est estimé qu'une voiture partagée remplace 10 voitures individuelles. Tout cela est fait dans l'unique objectif de rendre leur utilisation plus habituelle et systématique.



Station Citélib : gare de Firminy

L'utilisation de véhicules électriques est l'une des solutions efficaces contre les émissions de GES. Aussi, c'est dans cette optique que Saint-Étienne Métropole a acheté une nouvelle voiture électrique venant rejoindre la flotte de 5 véhicules mise à disposition des agents. Dans un souci de développement de ce comportement, les autres sites que la Cité Grüner ont désormais accès à ce service.

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

6

voitures électriques achetées (+1 en 2016).

15

cartes OURA utilisées (+10)

14

stations Citélib sur Saint-Étienne (+ 4 qui seront mises en fonctionnement prochainement) et 3 véhicules sur Firminy

## ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

**537 600€**

**DE MESURES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT ENVISAGÉES POUR L'AMÉNAGEMENT DU NOUVEAU CRÉMATORIUM**



### PERSPECTIVES 2017

PAR **HERVÉ REYNAUD**,  
1<sup>ER</sup> VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE  
DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE,  
DES RESSOURCES HUMAINES, DES  
MARCHÉS PUBLICS ET DES SYNTHÈSES  
FINANCIÈRES

« 2017 verra le lancement du futur crématorium intercommunal, qui sera exemplaire en matière d'économies d'énergie, sur le quartier Montmartre à Saint-Etienne, avec une ouverture prévue à l'automne 2018.

Nous allons parallèlement poursuivre nos efforts envers les services promouvant les modes de transports « doux » comme Citélib afin d'inciter les agents de Métropole à utiliser l'autopartage pour leurs déplacements professionnels.

Enfin, nous poursuivrons les campagnes d'affichage des éco-gestes dans tous nos bâtiments pour continuer la sensibilisation des agents.»



### PERSPECTIVES 2017

PAR **CHRISTIAN JULIEN**,  
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE  
DES FINANCES

« En 2016, nous avons mis en place la dématérialisation des rapports pour les Bureaux et Conseils de communauté, ce qui nous a permis d'effectuer des économies de papier mais également d'affranchissement. En 2017, nous poursuivrons cette action. »

# AMENAGEMENT OPÉRATIONNEL

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS



LUTTE CONTRE LE  
RÉCHAUFFEMENT  
CLIMATIQUE,  
ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE

Dans le cadre des actions de réaménagement de l'entrée Est de l'agglomération à Rive-de-Gier, Saint-Etienne Métropole a lancé une étude pour juger de l'opportunité d'utiliser la cloacothermie comme source d'énergie pour ce secteur identifié comme stratégique pour l'aménagement du territoire. La question était de savoir s'il était possible d'alimenter en chaleur, froid et eau chaude sanitaire le futur quartier prévu sur le site Duralex grâce à la récupération des calories présentes dans les eaux usées. Cette technique innovante permet de réduire en grande partie le recours aux solutions classiques (gaz, électricité) et par conséquent les émissions de GES. Il s'agit d'un enjeu non négligeable pour la construction d'un éco-quartier et les premiers résultats font apparaître un gisement intéressant et trois procédés possibles pour alimenter tout ou partie du futur quartier avec cette technologie.



PRÉSERVATION DE  
LA BIODIVERSITÉ,  
DES MILIEUX ET  
DES RESSOURCES

Saint-Étienne Métropole agit pour que l'ensemble de ses opérations ne viennent pas compromettre la qualité de la biodiversité et des espaces où ses projets d'envergure sont réalisés. C'est dans cet objectif qu'une étude pour la rationalisation et la densification foncière du site du plateau des Halles à Saint-Étienne incluant la mise en valeur et le développement de la biodiversité autour de l'Isérable a été commandée.

La dépollution des sols est une des mesures phares de la politique de la Communauté Urbaine en matière d'aménagement, environ 15 000 m<sup>3</sup> ont été traités par les équipes sur des sites comme celui de Tissafil (La Grand-Croix), de Mavilor Proplan à Lorette ou encore celui du Parc de l'Etoile à Firminy. Ces opérations étaient essentielles afin de maintenir les eaux souterraines ou la nappe phréatique saines de toute pollution industrielle. Ainsi, des terres ont été triées et lavées et le sol traité par biodégradation pour permettre l'installation de la société STEF sur d'anciennes friches polluées. Saint-Etienne Métropole est par ailleurs en pleine réflexion sur la création d'un pôle de recherche et d'expérimentation sur les techniques propres de dépollution.



Travaux de dépollution réalisés in situ sur le site Adèle Bourdon à Lorette

Enfin, dans le cadre des études sur le site de la DOA, un diagnostic faune-flore a été rendu cette année. Deux scénarios sont envisagés pour valoriser la zone humide et la remise à niveau écologique du Riotord, affluent du Furan.

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

### Projet Novaciéries :

32.563

Volume en tonnes de terres traitées sur la plateforme depuis 2011 (jusqu'à août 2015)

15.968

Volume en tonnes des terres traitées et réemployées (à août 2015)

16.306

Volume en tonnes des terres confinées (à août 2015) : déjà mises en œuvre

289

Volume en tonnes des terres évacuées (à août 2015)



## PERSPECTIVES 2017

PAR GILLES THIZY,  
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE LA  
COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

« En 2018, nous allons pouvoir assister à l'ouverture du parc linéaire et de son théâtre de verdure sur le site Novaciéries.

Nous poursuivrons notre prise en compte de la biodiversité en secteur rural via l'intégration d'une approche agricole reposant sur des cahiers des prescriptions architecturales, environnementales, urbaines et paysagères.

Parallèlement, les opérations en cours sur Novaciéries seront poursuivies et le chantier de réhabilitation du bâtiment 60 sera achevé.

Enfin, la requalification de l'Entrée Est de Rive-de-Gier va être confortée au regard de l'ensemble de nos politiques publiques (rivière, habitat, transports) dans un objectif de développement urbain durable de cette ville impactée par des enjeux majeurs (inondation, reconversion de friches industrielles, réhabilitation de l'habitat et des espaces publics de centre-ville). »



# PROSPECTIVE ET PLANIFICATION

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS

L'année 2016 fut synonyme de nouveauté sur le champ de la planification avec la prise de compétence de Saint Etienne Métropole en matière de plan local d'urbanisme. Elle permettra d'aller vers une approche plus globale des enjeux en matière de développement durable et leur traduction dans les documents d'urbanisme.



**PRÉSERVATION DE  
LA BIODIVERSITÉ,  
DES MILIEUX ET  
DES RESSOURCES**

Le « Plan Vert et Bleu, Nature-Rivières-Paysage » de Saint-Étienne Métropole, a de nouveau permis d'orienter l'action des communes pour la préservation et la mise en valeur de l'environnement, des paysages et du patrimoine. Sa mise en œuvre s'est concrétisée par trois opérations d'aménagement, financées par Saint-Étienne Métropole. Elles ont concerné les villes de Saint-Paul-en-Cornillon, de Saint-Étienne et de Châteauneuf :

- mise en valeur de deux entrées du site naturel des **Gorges de la Loire**, sur le Nord, mise en place de stationnement pour l'accueil du public et de panneaux d'information, sur l'entrée ouest, un verdissement des espaces de stationnement actuels pour une meilleure intégration au contexte paysager ;
- **création d'une esplanade d'accueil conviviale ainsi qu'une promenade à Saint-Victor-sur-Loire**. Cette opération s'appuie sur le potentiel environnemental fort du lieu : Réserve Naturelle Régionale, Natura 2 000 et Zone Nationale d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique. De plus, la promenade s'inscrit dans une continuité piétonne possible depuis le centre de Saint-Étienne jusqu'aux Gorges de la Loire ;
- enfin, **l'aménagement d'une entrée de site de loisirs verts et bleus** au niveau du parc du Mollard à Châteauneuf ;

Un nouveau Contrat Vert et Bleu signé en septembre avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, intègre plusieurs actions dans le champ de la planification. Il identifie un volet réglementaire (URB) visant l'intégration des enjeux de « connectivité écologique » dans les documents de portée réglementaire. Des actions permettant de définir une méthodologie pour la déclinaison de la Trame Verte et Bleue (TVB) à l'échelle parcellaire, son identification et sa traduction dans les documents d'urbanisme (PLU) et le développement d'un outil géomatique ont été définies en 2016 et seront développées en 2017.



**COHÉSION  
SOCIALE  
ET SOLIDARITÉ**

L'ensemble du parcours créé à Saint-Victor-sur-Loire, dans le cadre du Plan Vert et Bleu, est accessible à tous. Une concertation avec les usagers et plus particulièrement avec les associations de personnes en situation de handicap a garanti la qualité de cette adaptation. Saint-Étienne Métropole œuvre également pour maintenir un lien entre les générations, d'où la réalisation d'un jardin pédagogique à Saint-Paul-en-Cornillon. Il s'agit d'un verger inter-générationnel, qui sera géré de façon participative avec les habitants.



**BIEN-ÊTRE  
DES AGENTS  
ET DE LA  
POPULATION**

Saint-Étienne Métropole, à travers son Plan Vert et Bleu, a réalisé plusieurs actions afin d'améliorer la qualité de vie de la population. C'est le cas notamment sur la commune de Saint-Paul-en-Cornillon (sécurisation des circulations piétonnes, continuité avec les sentiers communaux et restructuration du stationnement pour les randonneurs).

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

3

PLU approuvés en 2016  
et 3 projets de PLU arrêtés

124<sup>ha</sup>

de surfaces urbanisables  
supprimées et rendues à l'espace  
agricole ou naturel soit un total de  
800 ha sur la période 2011-2016



## PERSPECTIVES 2017

PAR GILLES THIZY,  
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE  
DE LA COHÉSION SOCIALE ET  
TERRITORIALE

« L'élaboration, demain, d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) et d'un règlement de publicité intercommunal (RLPi) nous amènera à définir nos ambitions dans un contexte qui donne de plus en plus d'outils aux collectivités pour intégrer le développement durable dans le champ de la planification avec les récentes lois sur la Biodiversité et la Transition énergétique

Le nouveau Contrat Vert et Bleu signé avec la Région Auvergne Rhône Alpes permettra de poursuivre et amplifier les démarches entreprises ces dernières années pour favoriser notamment la prise en compte des corridors écologiques dans les documents d'urbanisme. »

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS



LUTTE CONTRE LE  
RÉCHAUFFEMENT  
CLIMATIQUE,  
ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE

**Le réaménagement du secteur du Forum à Montreynaud a été l'occasion pour Saint-Étienne Métropole de soutenir la réhabilitation énergétique de près de 200 logements de la copropriété.** Les travaux ont débuté avec la démolition de 40 logements. Une dizaine de copropriétés ont également été soutenues dans leurs travaux énergétiques (OPAH-RU sur Saint-Étienne, secteurs EPASE).



OPAH-RU Chappe-Ferdinand 24 rue des Frères Chappe (avant / après)



**Un accompagnement d'une dizaine de copropriétés fragiles en vue d'élaborer un plan de travaux en matière d'économie d'énergie a été réalisé.**

**La plateforme de la rénovation énergétique « Rénov'actions 42 » a été lancée,** avec une offre aux particuliers d'un service gratuit pour les conseiller dans leurs projets. Un interlocuteur unique pour les propriétaires facilite leurs démarches en vue d'améliorer la performance de leur habitation.

**L'action de Saint-Étienne Métropole vise à accélérer le renouvellement urbain en impulsant une dynamique de revalorisation des centres anciens touchés par la dégradation du bâti et la précarisation des ménages.** Des études d'Opérations programmées d'amélioration de l'habitat se sont poursuivies sur Saint-Chamond et Rive-de-Gier et ont été engagées sur Saint-Étienne. Un protocole de préfiguration du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPRU) a été négocié avec l'ANRU. Sa mise en œuvre va permettre de définir des projets de renouvellement urbain sur six quartiers qui constituent des segments les plus fragiles du marché de l'habitat de l'agglomération sur les villes de Saint-Etienne, Saint-Chamond, Rive-de-Gier. Ce programme prévoit d'ores et déjà la démolition de près de 300 logements locatifs sociaux obsolètes et énergivores sur les communes de Saint-Chamond et Saint-Étienne.



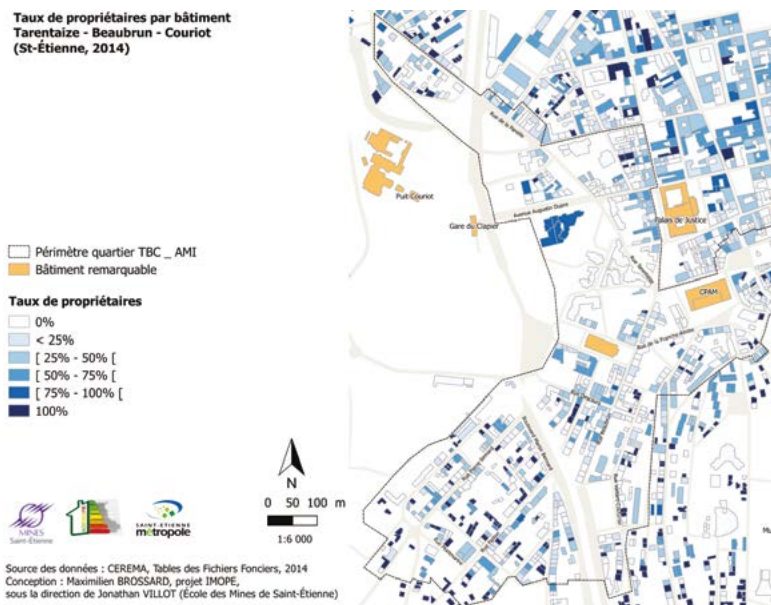
Démolition de logements sociaux à Rive-de-Gier dans le quartier du Grand Pont

**La réhabilitation des logements HLM doit permettre de lutter contre la précarité énergétique** de certains ménages et d'améliorer l'attractivité de ce parc. Dans le cadre du programme européen ITI dans lequel Saint-Etienne Métropole est engagée, des financements vont rendre possible une opération de réhabilitation thermique de plus de 100 logements sociaux existants à Saint-Étienne et la production d'une trentaine de logements performants thermiquement à Firminy via la restructuration d'un ensemble immobilier.

**Saint-Étienne Métropole s'est par ailleurs associé à ENGIE pour signer la première convention « Passeport rénovation énergétique » lors du salon des Maires et des Collectivités Locales à Paris.** Celle-ci s'inscrit dans le cadre de la convention signée en novembre dernier entre l'Etat et ENGIE pour expérimenter sur 10 territoires TEPCV (Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte) le passeport énergétique.

Saint-Étienne Métropole a soutenu l'École des mines dans la construction d'un outil innovant d'identification des logements à rénover en priorité dans l'agglomération. Une première expérimentation a été conduite sur le quartier Tarentaize-Beaubrun dans le cadre de l'AMI Ville durable et solidaire. De nombreuses données ont été collectées et ont permis de définir les bâtiments les plus propices à une rénovation énergétique innovante.

**Taux de propriétaires par bâtiment**  
Tarentaize - Beaubrun - Couriot  
(St-Étienne, 2014)



Cartographie IMOPE (Inventaire Multi-échelle et Open data du Potentiel Énergétique) du quartier.



## PERSPECTIVES 2017

PAR JEAN-LUC DEGRAIX,  
CONSEILLER DÉLÉGUÉ AUPRÈS  
DU VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE  
DE L'HABITAT ET DE  
LA POLITIQUE DU LOGEMENT  
JEAN-CLAUDE CHARVIN

« Saint-Étienne Métropole a engagé l'élaboration de son troisième Programme Local de l'Habitat. Il s'agira notamment de définir des objectifs en matière de réhabilitation des logements privés et publics.

La stratégie d'intervention locale pour requalifier le parc privé ancien sera une priorité du 3<sup>ème</sup> Programme Local de l'Habitat (PLH) en cours d'élaboration. Il s'agira d'accélérer le renouvellement des centres urbains avec de fortes concentrations d'habitat indigne et dégradé, de répondre aux besoins d'amélioration énergétique des logements sur l'ensemble du territoire de l'agglomération et de poursuivre les efforts visant à requalifier les grandes copropriétés des années 50-70. De plus, 2017 verra le lancement d'un programme d'intérêt général sur l'ensemble du territoire de Saint-Étienne Métropole pour répondre notamment aux besoins d'amélioration énergétique des logements.

Concernant le parc locatif social, de nouveaux objectifs de production seront également définis. Il s'agira notamment de privilégier le renouvellement du parc existant et la création d'une offre de qualité dans le parc ancien dégradé.

La mobilisation par les organismes HLM du programme d'Investissements Territorial Intégrés (ITI) se poursuivra, grâce à l'enveloppe de 4,208 M€ affectée pour la période 2015-2020 en faveur des projets de réhabilitation thermique ambitieux dans les quartiers "politique de la ville".

Une conférence intercommunale du logement co-présidée avec l'Etat sera mise en place, elle permettra d'aborder les questions de mixité et de solidarité entre les territoires à l'échelle de la Communauté Urbaine. »

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

134

logements sociaux prévus en réhabilitation thermique dans le cadre de l'ITI

243

logements sociaux agréés par l'État sur le territoire en 2016

296

logements locatifs énergivores prévus en démolition (protocole préfiguration PRU2)

17

copropriétés accompagnées (tous dispositifs confondus) (12 en 2015)

40

thermographies réalisées par l'ALEC 42 sur des copropriétés

195

logements privés en réhabilitation (tous dispositifs confondus)

## ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

Parc privé :

**337 000 €**

D'ANIMATION

**535 000 €**

D'AIDES AUX TRAVAUX

# DÉVELOPPEMENT LOCAL

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Pour contribuer à l'émergence d'une réelle identité métropolitaine, **des Équipements Communautaires Multilocaux (ECM) sont soutenus par la Communauté Urbaine** en allouant environ 1M d'euros par an à différents projets. En 2016, les opérations ont débuté pour 3 nouveaux projets valorisants pour les communes de Fraisses (place Jean Rist), Saint-Genest-Lerpt (espace public place Carnot) et du Chambon-Feugerolles. Ainsi, au Chambon-Feugerolles, un centre d'interprétation des usages de l'eau est en création sur le site où était installée l'usine Brunon. Les travaux engagés vont réhabiliter l'ancien bâtiment de la forge, reprendre les ouvrages hydrauliques et créer une scénographie faisant découvrir le patrimoine industriel lié à l'eau de la vallée de Cotatay. Ce parcours muséographique devrait ouvrir ses portes au public en 2017.



COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

**Les échanges avec la population sont fortement encouragés** par la politique de développement local de Saint-Étienne Métropole. C'est pourquoi, des ateliers participatifs pour la réalisation de mobilier d'espace public seront mis en œuvre sur les communes de Marcenod et Génilac.



BIEN-ÊTRE DES AGENTS ET DE LA POPULATION

Au travers de sa politique de développement périurbain, **Saint-Étienne Métropole soutient le maintien de commerces de proximité** pour valoriser et développer les solidarités et redynamiser les territoires ruraux. Ceci est notamment illustré par la participation de la Communauté Urbaine à la démarche LEADER portée par le Parc Naturel Régional du Pilat. D'autre part, **Saint-Étienne Métropole soutient la CMA pour accompagner 10 entreprises qui se sont engagées à proposer des services essentiels et de qualité** afin de répondre aux attentes des habitants et de maintenir l'activité économique en secteur rural. Enfin, **la Communauté Urbaine accompagne techniquement les communes dans leurs projets de maintien et création d'activités en milieu rural.**

La Communauté Urbaine intègre les demandes et la satisfaction de sa population à son processus décisionnel, notamment concernant les ECM. Saint-Étienne Métropole poursuit une démarche design dès la programmation de ses actions, pour être au plus près des réels besoins, en matière d'usage, des espaces à aménager. Trois programmes sont en cours, concernant les communes de Marcenod, Génilac et Saint-Paul-en-Jarez.



CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLE

**Saint-Étienne Métropole a mis en place une importante action « LUPI navetteurs » en direction des personnes travaillant sur le territoire de la Communauté Urbaine mais résidant à l'extérieur et aussi des touristes.** L'objectif est de les inciter à consommer sur le territoire de Saint-Étienne Métropole. Dans ce but, 10 scénarios ont été imaginés dont 4 prioritaires portant sur :

- la création de paniers repas du soir (à partir d'ingrédients locaux pré-conditionnés) ;
- une conciergerie mobile (offre de services variés, type pressing, cordonnerie, dépannage voiture... à côté de son lieu de travail ou d'un parking de covoiturage) ;
- la programmation d'événements les mercredis pour faire découvrir autrement les centres-villes et donner l'envie de revenir pour consommer localement ;
- des tickets de proximité : encourager le développement de la monnaie locale existante pour réaliser les achats localement



Projet d'ECM au Chambon-Feugerolles, passerelle reliant l'ancienne forge et la plateforme surplombant la retenue d'eau

**Saint-Etienne Métropole soutient également la filière bois** au travers de financements et différents partenariats. Par exemple, la Communauté a adhéré à Inter Forêt-Bois 42, ce qui a notamment permis d'organiser des temps de travail et des visites techniques entre professionnels du bois. Des séances d'échanges d'expérience avec les utilisateurs potentiels de bois de construction (collectivités, architectes ...) ont aussi eu lieu à plusieurs reprises cette année.

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

10

nombre d'entreprises accompagnées sur la transmission-reprise

4

nombre de scénarios de création de nouveaux produits et services en direction des Navetteurs

3

nombre d'ECM intégrant la préservation des milieux et des ressources

3

nombre d'ECM intégrant le bien être de la population via une démarche de design d'usage



### PERSPECTIVES 2017

PAR GILLES THIZY,  
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE  
DE LA COHÉSION SOCIALE ET  
TERRITORIALE

« Durant l'année 2017, Saint-Étienne Métropole participera à la mise en œuvre de la démarche LEADER portée par le Parc Naturel Régional du Pilat, sur 16 communes de la Communauté Urbaine. Ce programme consistera :

- à engager une démarche de construction d'offre d'activités sur le textile et les accessoires de mode dans la Vallée du Dorlay sur les communes de Doizieux, La Terrasse-sur-Dorlay et Saint-Paul-en-Jarez ;
- à faciliter l'accès des entreprises du territoire au financement participatif (information et accompagnement) ;
- à expérimenter des actions pour l'autonomie fourragère sur des exploitations agricoles en AOC Rigotte de Condrieu ;
- à développer l'accueil touristique dans les exploitations agricoles ;
- à moderniser l'offre d'hébergement touristique dans les exploitations agricoles en répondant aux attentes des touristes.

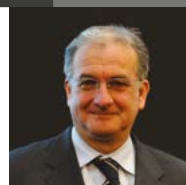
Une deuxième perspective réside dans la mise en œuvre des scénarios prioritaires du Lupi Navetteurs avec les acteurs du territoire : Chambres consulaires, Office de Tourisme Communautaire, commerçants... »

## LE CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Le conseil de développement de Saint-Étienne Métropole est une instance de débats et de propositions. Organe consultatif composé de représentants de la société civile, il permet d'associer des citoyens, des acteurs économiques, institutionnels, et associatifs à la réflexion sur l'avenir de la collectivité.

Le développement durable est une thématique transverse qui sous-tend l'ensemble des travaux du Conseil de développement. Un Vice-Président a d'ailleurs été particulièrement chargé de veiller au respect de cette orientation. Cela s'est traduit en préconisations concrètes dans les avis « Saint-Étienne Métropole, acteur de la grande région Auvergne Rhône-Alpes » et « Prolongement de la 3<sup>ème</sup> ligne de tramway » : promouvoir et soutenir l'économie verte et l'ESS, créatrices de valeur pour le territoire, la transition industrielle « 4.0 » par l'écoconception et le design des produits et services, l'économie de fonctionnalité, la rénovation et la construction durable de l'habitat, la filière bois, renforcer les initiatives conduites dans le cadre du label TEPCV.

Le Conseil de développement intègre également le développement durable dans son fonctionnement : un cocktail de produits locaux a été servi lors de l'Assemblée générale du 14 décembre, les déplacements sur le territoire de l'agglomération et en dehors sont effectués en transports en commun ou en covoiturage.



### PISTES D'AMÉLIORATIONS 2017

PAR CLAUDE RISAC,  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
DE DÉVELOPPEMENT

« Le Conseil de développement travaille actuellement sur 2 saisines touchant très particulièrement les 3 dimensions du développement durable :

- La dimension environnementale d'abord avec une réflexion sur l'articulation entre urbanisme et transports : usages et besoins de demain, mobilité choisie, développement de solutions innovantes en matière d'intermodalité, consommation foncière raisonnée, etc.
- Les dimensions économiques et sociales enfin grâce aux travaux engagés par le Conseil dans le domaine emploi formation : soutien à l'ESS, employabilité des demandeurs d'emplois, meilleure réponse aux besoins de main d'œuvre des entreprises du territoire, etc.»

# EDUCATION ET SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS

Saint-Étienne Métropole participe activement à l'éducation au développement durable du public en général. Dans ce cadre, la Communauté Urbaine multiplie les actions envers les jeunes générations pour les rendre actrices dans la préservation de l'environnement. Cette politique est mise en place dans le Plan d'Éducation à l'Eco-citoyenneté et au Développement Durable (PEEDD) qui permet de structurer une démarche globale de sensibilisation envers ce public particulier.

**228 animations scolaires pédagogiques** ont eu lieu en 2016, couvrant des thèmes allant de la découverte de l'agriculture, l'apprentissage des gestes éco-citoyens notamment ceux liés au tri des déchets, la préservation de nos rivières (Le Furan, le Gier et l'Ondaine) ou encore la lutte contre la discrimination avec une animation spéciale EURO 2016. Les enfants ont également participé à 11 séjours pédagogiques pour découvrir les écosystèmes présents dans nos rivières et être sensibilisés à l'importance d'une eau de qualité ainsi qu'aux interactions entre les paysages, notre patrimoine et la biodiversité.

**L'année 2016 a vu se conclure l'expérimentation de la démarche « Ecole Eco-citoyenne et son quartier »**, Saint-Étienne Métropole a finalisé son guide méthodologique du concept afin d'inciter les groupements scolaires à le mettre en place dès la rentrée 2016-2017. Dans ce cadre et grâce au partenariat avec la commune de Firminy, un récupérateur d'eau pour arroser économiquement le jardin pédagogique de l'école Le Stade de Firminy a été installé. Par ailleurs, pour continuer le mouvement initié dans la totalité des écoles de Saint-Étienne, une distribution de bannettes de tri des déchets s'est déroulée à la rentrée de septembre dans l'ensemble des écoles de la Communauté Urbaine.

**Le 1er juin 2016, la Cité du design a accueilli la 4ème édition du Forum Plan Climat Enfants**, réunissant plusieurs Conseils Municipaux des Enfants des communes de la Métropole et des centres de loisirs. Avec pour thème commun à la Semaine du Développement Durable « Changeons d'air, changeons d'énergie », la journée a débuté avec le visionnage d'une web-série d'éducation à la maîtrise de l'énergie conçu par le réseau CANOPE.

Une animation spécifique sous la forme d'une lecture de paysage « Ville et énergie » avait été créée pour l'occasion, se déroulant du sommet de la tour Observatoire et présentant des exemples d'infrastructures durables. Au travers de quizz et de jeux participatifs, les enfants ont testé leurs connaissances sur l'énergie et le climat avant de passer à une sensibilisation pratique grâce à un goûter réalisé à partir de produits locaux. Cette belle journée s'est terminée avec la réalisation d'une fresque murale sur le thème du jour puis la Vice-Présidente, Sylvie Fayolle, a remis à chaque enfant une charte d'engagement ainsi qu'un sac « écolokit ».

**Saint-Étienne Métropole a organisé la déclinaison locale de la Semaine du Développement Durable** avec environ une centaine d'événements répartie sur tout le territoire. Compte tenu du succès rencontré l'an passé, la Communauté Urbaine a renouvelé son appel à participation des écoles autour de la thématique « énergie et transition énergétique ». Pour accompagner les écoles, il leur était proposé divers outils pédagogiques.

En plus des actions organisées à l'attention des scolaires, un « Village de l'énergie » s'est installé à la Cité du design, dans l'objectif de présenter les idées novatrices et concrètes permettant d'adopter des comportements responsables grâce à nos nombreux partenaires qui étaient à nos côtés à cette occasion. Ces professionnels de l'énergie, sont venus expliquer de façon souvent ludique, **les solutions innovantes et simples pour faire de notre Métropole un territoire à énergie positive**. Les visiteurs ont pu :

- pédaler pour produire de l'énergie grâce à Curieuz'énergies ;
- découvrir les nouveaux compteurs Linky d'ERDF ;
- échanger avec les volontaires CIVIGAZ afin de comprendre l'impact de simples éco-gestes sur leur consommation d'électricité ;
- jouer en famille au « meilleur grimpeur », imaginé par le Musée d'Art et d'Industrie de Saint-Étienne.



Animation présentée par Curieuz'énergies, projet ligérien d'électricité « verte »



Forum Plan Climat Enfants 2016

**Saint-Étienne Métropole s'engage également auprès d'associations promouvant une consommation et des services écoresponsables.** Un soutien financier à hauteur de 2000€ a été alloué à l'association Consommer Autrement pour l'organisation de la 11<sup>ème</sup> édition du salon « Tatou Juste ». Une programmation valorisant un dynamisme territorial important en matière de développement durable et d'économie solidaire pour laquelle les financeurs, dont la Métropole, ont été largement associés.

Les participants ont pu venir chercher leur kit d'ampoules LED fourni gratuitement par Saint-Étienne Métropole en partenariat avec la ville de Saint-Étienne et les sociétés GS Energie et Sonergia. L'évènement fut à nouveau un grand succès avec 8800 visiteurs sur deux jours.

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

239

classes bénéficiaires du PEEDD, soit 5 543 élèves :

- 228 animations scolaires de sensibilisation
- 11 séjours pédagogiques

28 979

ECOGOBELETS prêtés dans le cadre du nouveau service de prêt de gobelets réutilisables de Saint-Étienne Métropole :

- 73 évènements ont fait appel à Saint-Étienne Métropole pour obtenir des éco gobelets

35

classes sensibilisées aux techniques de jardinage biologique avec la dotation d'un kit de jardinage et pour certaines à la notion de jardin partagé (animation par l'association OASIS)

4

écoles en cours de labellisation E3D par l'académie

2 718  
km

parcours en modes alternatifs à la voiture individuelle par 320 agents de Saint-Étienne Métropole dans le cadre de la 6<sup>ème</sup> édition du challenge mobilité organisée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes

## ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

**141 700€**

BUDGET PEEDD



Exemple de campagne pour mobiliser les plus jeunes aux thématiques du développement durable

## PERSPECTIVES 2017

PAR SYLVIE FAYOLLE,  
VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

« En 2017, nous allons axer la semaine du développement durable sur le thème de la biodiversité et de la Trame Verte et Bleue, quelques mois après le lancement officiel du nouveau Contrat vert et bleu. Nous allons par ailleurs lancer une nouvelle action d'accompagnement des familles de l'agglomération sur les économies d'énergie dans leurs logements dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique. Enfin, nous testerons un nouveau dispositif de sensibilisation sur l'ensemble des thématiques environnementales dans le cadre du projet Ville durable et solidaire mis en place à Tarentaize-Beaubrun.»

# POLITIQUE DE LA VILLE

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS



COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

Dans le cadre du **Contrat de Ville**, signé le 1<sup>er</sup> juillet 2015, co-piloté par Saint-Étienne Métropole :

- un soutien financier, en 2016, d'un montant total de 526 380€ a rendu possible la réalisation de 55 projets ;
- Saint-Étienne Métropole a porté 3 actions en maîtrise d'ouvrage (organisation de la rencontre annuelle des acteurs du Contrat de ville, formation et accompagnement des Conseils Citoyens des Vallées et d'Andrézieux-Bouthéon, accompagnement des villes et des bailleurs sociaux pour établir un plan d'actions de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité) ;

Ces projets répondent aux **3 priorités** du Contrat de Ville énoncées ci-après :

### AMELIORER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS DES TERRITOIRES PRIORITAIRES

**18 projets de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP)** ont été accompagnés et cofinancés avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône Alpes et de l'Etat :

- 8 projets portés par des bailleurs sociaux, des structures associatives et la Ville d'Andrézieux-Bouthéon, sur des travaux de sécurisation des parties communes, de résidentialisation ainsi que la création d'un jardin partagé ou d'espaces de proximité ;
- 9 projets assurés par des associations dans le domaine de l'animation de jardins partagés et de chantiers de sur-entretien et d'amélioration des services de proximité.

### RENFORCER LE DEVELOPPEMENT SOCIAL DU TERRITOIRE ET ACCOMPAGNER L'AUTONOMIE DE SES HABITANTS

Saint-Étienne Métropole s'implique dans l'amélioration de la santé de ses habitants et conduit un **Atelier Santé Ville (ASV)** sur les vallées du Gier, de l'Ondaine et de la ville d'Andrézieux-Bouthéon. L'ASV a pour vocation de répondre aux besoins locaux, identifiés en matière d'inégalités sociales et territoriales de santé. En 2016, les actions coordonnées ont concerné :

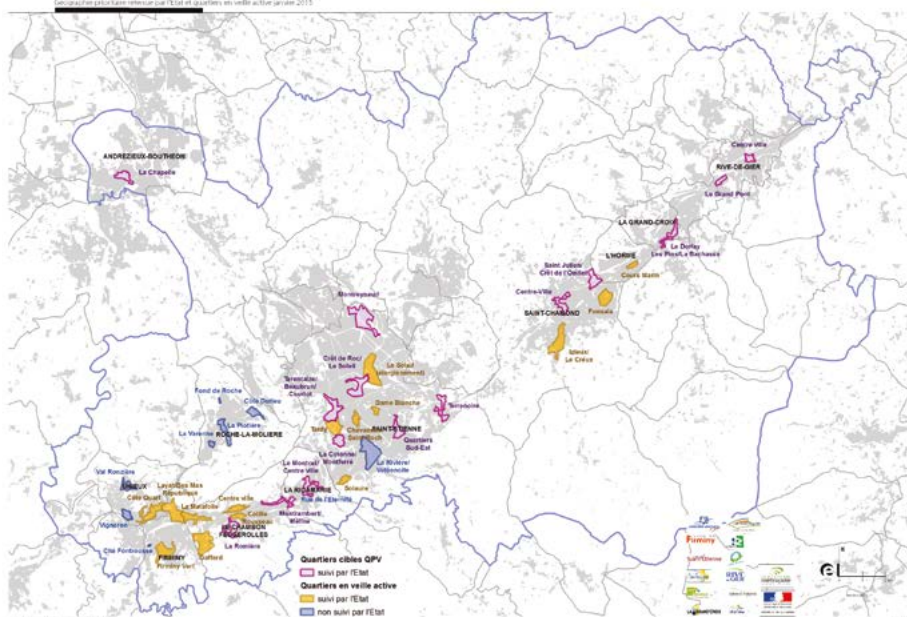
- **la promotion du mieux-être et la santé psychique via le soutien de deux actions** : un dispositif d'appui aux professionnels tels que les bailleurs, les professionnels de l'action sociale et les services publics de proximité confrontés à cette problématique (LIFT) ainsi que la mise en place d'un Conseil Local en Santé Mentale animé par un coordinateur porté par le CHU de Saint-Étienne, qui prendra ses fonctions début 2017 ;
- **la prévention santé, adaptée aux populations fragilisées, notamment concernant les addictions**, avec une formation à l'échelle de la vallée du Gier, portée par Loire'add et Illiade formation. Grâce aux 25 acteurs mobilisés, elle aboutira à un projet collectif nommé « la Forêt Magique ». Une exposition itinérante faite avec et pour les habitants des quartiers autour de la « prévention primaire des cancers » organisée par l'Institut de Cancérologie de la Loire complètera ce dispositif ;
- **un meilleur accès aux droits (CMU, CMU-C, ACS, AME)** pour encourager l'entrée dans un parcours de santé, grâce à des médiateurs de la Mutualité de la Loire.

### DEVELOPPER L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE ET FAVORISER L'EMPLOI

Afin d'accompagner au mieux les personnes en recherche d'emploi, quatre opérations ont été conduites cette année :

- **9 relais emploi de proximité** ont favorisé l'accès des demandeurs d'emplois aux mesures et dispositifs du service public de l'emploi et de la formation ; 1200 personnes ont été accueillies ;
- **la mobilisation des clubs d'entreprises** (CREPI, FACE), du GEIQ Bati-Scafe et d'une Structure d'Insertion par l'Activité Economique (L.S.E) afin de faire rencontrer à plus d'une centaine de bénéficiaires des responsables d'entreprises ;
- **le développement des clauses sociales** dans les marchés publics des bailleurs sociaux et des collectivités par la mission de facilitateur de Saint-Étienne Métropole ;
- **la Fabrique à entreprendre**, dispositif triennal rassemblant les acteurs locaux de l'aide à la création ou reprise d'entreprise ; portée par la Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi (MIFE), elle a accompagné 150 porteurs de projet (permettant la création de 50 entreprises) et a sensibilisé 500 personnes.

Réforme de la géographie prioritaire de la politique de la ville



39 quartiers : nouvelle géographie du Contrat de Ville



Un autre enjeu important pour Saint-Étienne Métropole est celui de l'égalité et de la lutte contre les discriminations. Dans le cadre de la programmation du Contrat de Ville 2016, 14 projets soutenus et financés (149 900€), visent :

- la promotion **de l'égalité des chances**, notamment avec la découverte et l'accueil en entreprise pour les collégiens et lycéens issus des quartiers prioritaires ainsi que le soutien à la médiation numérique (Pôle ressources numériques de l'Ondaine, Centre des ressources en médiation numérique Zoomacom) ;
- la sensibilisation de la jeunesse, des acteurs socio-économiques du territoire sur les notions de discriminations, de citoyenneté ;
- un meilleur accès aux droits des victimes potentielles de discrimination (cellules d'écoute, aide juridique ...) ;
- l'accompagnement à une approche intégrée de l'égalité femmes-hommes des porteurs de projet du territoire, pour faire progresser la parité.

Saint-Étienne Métropole coordonne et anime le dispositif européen « Investissement Territorial Intégré » de la politique de cohésion 2014-2020, depuis que sa candidature a été retenue dans le cadre du Contrat de Ville et en lien avec la stratégie du CPER et de TEPOS. La stratégie est conçue autour de 3 orientations, qui mobilisent 8 millions d'euros :

- le déploiement des usages numériques dans les quartiers prioritaires concernant l'éducation, la médiation et l'insertion par l'économie ;
- l'essor économique des quartiers et la requalification des friches commerciales ;
- la recherche d'une meilleure efficacité énergétique des logements sociaux et des bâtiments publics.

Des premiers projets déposés en 2016 ont été retenus, ils concernent l'accès aux usages des TIC (Design Tech Académie et Ecole Numérique) et la réhabilitation énergétique d'équipements publics (Ecole Molina à Saint-Étienne). Saint-Étienne Métropole a mobilisé 1 315 000€ en 2016 grâce au FEDER.

Enfin, **Saint-Étienne Métropole soutient les 8 conseils citoyens** des vallées de l'Ondaine, du Gier et d'Andrézieux Bouthéon qui se sont constitués en 2016 dans les communes suivantes : Rive-de-Gier, La Grand'Croix, Saint-Paul-en-Jarez, Saint-Chamond, La Ricamarie, Le Chambon-Feugerolles et Andrézieux-Bouthéon. Cet accompagnement consiste en une formation à la connaissance du Contrat de Ville, du rôle des conseils citoyens et d'une aide dans leur organisation.

## ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

**505 900€**

**ALLOUÉS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE.**

dont santé : 30 000 € ; cadre de vie : 149 000 € ; emploi et développement économique : 177 000 € ; lutte contre les discriminations : 149 900 €

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

### Santé

7

projets structurants ont fait l'objet d'un accompagnement, d'un suivi dans la mise en œuvre

121 600€

mobilisés autour de 5 projets présentés au titre de la programmation 2016 (co-financements SEM, ARS, CGET, Ville de Saint-Étienne)

### Cadre de vie

18

projets GUSP soutenus

278 000€

mobilisés en 2016 (SEM-REGION)

### Économie / Emploi / Insertion

17

projets accompagnés

401 315€

mobilisés (SEM, ETAT, REGION et CDC)



## PERSPECTIVES 2017

PAR GILLES ARTIGUES, VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE L'INSERTION, DE L'EMPLOI ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

« Nous poursuivrons nos engagements en faveur du développement durable dans le cadre de notre volet social par la consolidation des actions en matière de santé et de bien-être. Celles-ci répondent à un enjeu important de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé pour les populations des quartiers les plus fragiles (prévention santé, accès aux droits...). Nous évaluerons la démarche de médiation santé, visant à « aller vers » les publics et favorisant la participation des habitants. Nous pourrions d'ailleurs renforcer cette dernière en s'appuyant sur les conseils citoyens et en les accompagnant pour une meilleure prise en compte de l'expertise d'usage des habitants au sein des plans d'actions du Contrat de Ville.

Nous voulons renforcer le plan d'actions en faveur de l'accès à l'emploi et à l'insertion en utilisant notamment les clauses sociales dans les marchés publics et en développant l'entrepreneuriat des habitants via l'Économie Sociale et Solidaire.

Enfin, nous continuerons nos programmes en faveur de l'Égalité et de lutte contre les discriminations, notamment en matière d'actions de sensibilisation avec l'organisation des semaines de l'égalité, d'accès et de développement des usages du numérique. »

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS

L'année 2016 a vu se dérouler l'organisation d'événements dans le cadre de l'EURO sur le territoire de Saint-Étienne Métropole. Ce fut l'occasion parfaite pour la Communauté Urbaine de promouvoir des comportements respectueux de l'environnement et de mettre en lumière sa politique de développement durable. L'objectif était d'organiser un « Euro 2016 éco-responsable » en portant un projet résolument environnemental, qui a reposé sur 5 actions principales.



**LUTTE CONTRE LE  
RÉCHAUFFEMENT  
CLIMATIQUE,  
ÉCONOMIES  
D'ÉNERGIE**

Une des ces actions avait pour thème « **Vers un stade à énergie positive** » et a été couronnée de succès puisque le magazine l'Equipe a classé le « chaudron » en première position des stades les plus vertueux au point de vue énergétique. L'UEFA Euro 2016 a également récompensé les initiatives mises en place, en attribuant à Saint-Étienne, la 3<sup>ème</sup> place dans le cadre de son trophée Environnement dans la catégorie « stade ». Il est à remarquer qu'il fut le seul stade rénové à recevoir un prix, prouvant qu'il peut rivaliser avec les stades neufs comme Lyon ou Nice.

Un palmarès bien mérité puisqu'il consomme de **l'électricité 100% renouvelable pour le chauffage et l'éclairage**, notamment grâce aux panneaux photovoltaïques installés en toiture, recouvrant une surface totale de 2 600m<sup>2</sup>. Par ailleurs, une importante opération d'isolation, couplée à l'utilisation d'une pompe à chaleur, avait été entreprise en vue de l'EURO, ainsi que l'installation d'une GTC (gestion technique centralisée) afin d'optimiser la gestion du chauffage et de l'éclairage.

Ce plan d'actions global incluait également la **récupération des déchets verts** (tonte de la pelouse) et leur revalorisation en compost dans un lycée horticole proche du stade. Enfin, 5 véhicules électriques ont été utilisés par les équipes de maintenance et de surveillance, évitant l'émission de 140kg de CO<sub>2</sub>.



Affiche expliquant la production et l'utilisation de biodiesel pour le stade



Bancs solaires dans le centre-ville de Saint-Étienne

Une deuxième action était dédiée aux **économies d'énergie et à l'utilisation d'énergies renouvelables**. Des bancs solaires ont ainsi été implantés en centre-ville pour renforcer la promotion des énergies « vertes » auprès des visiteurs et supporters. De même, l'éclairage public n'a employé que des systèmes basse consommation et des écrans de diffusion à LED.



Ecran pour la FAN zone

De plus, une stratégie globale de déplacement a été organisée autour de trois chapitres :

- la promotion des transports en commun avec la mise en place de trains supplémentaires la nuit via des horaires plus adaptés aux fins de match ; un renforcement des moyens du tramway entre la gare de Châteaureux et l'entrée nord de la Ville via des passages de rames plus nombreux ;
- l'utilisation de la marche, du vélo (VéliVert) et des véhicules en auto-partage (Citélib) comme modes de déplacement principaux entre les sites ;
- la limitation d'accès au centre-ville et aux abords du stade pour les véhicules polluants combinée à une orientation efficace des voyageurs; rendu possible grâce à l'offre de parcs relais facilement accessibles, un périmètre de restriction entourant le stade et l'application « Optymod » facilitant les transports intermodaux.



Restriction pour les véhicules polluants



COHÉSION  
SOCIALE  
ET SOLIDARITÉ

L'accessibilité du stade Geoffroy-Guichard pour les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite est chose faite depuis fin 2014. L'organisation de rencontres de l'EURO 2016 fut l'occasion de renouveler **l'engagement de Saint-Étienne Métropole pour des événements de qualité pour tous.**

**Des opérations de terrain ont permis l'adaptation des cheminements piétons et de la Fan-Zone et la mise en place d'une signalétique accessible à tous.** Le public en situation de handicap a pu être accueilli dans d'excellentes conditions grâce au déploiement d'un plan d'actions reposant sur deux composantes :

- l'accueil et l'accompagnement : 25 Handi'bénévoles recrutés, formés par Saint-Étienne Métropole ; un numéro de téléphone les jours de match pour renseigner sur toute questions ou problèmes des Personnes en Situation de Handicap (PSH) ;
- les services et les aménagements adaptés : un chalet dédié à l'accueil des PSH installé sur le parvis de Châteaueux ; une navette gratuite jusqu'au stade réservée aux PSH ; l'ensemble des sites équipés de toilettes PMR ; un espace de repli sur la Fan Zone, spécifiquement pensé pour les PSH.

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

25

Handi'Bénévoles recrutés afin d'accompagner les visiteurs

17

collaborateurs (sur 24) de l'équipe interne, impliqués dans le projet environnemental pour l'EURO 2016

613kg

de restes alimentaires récupérés pour distribution à la Banque alimentaire (lors des 4 matchs prenant place à Saint-Étienne)

56%

des déchets recyclés

2 000

litres de biodiesel utilisés en remplacement du fuel pour l'éclairage de la surface de jeu  
- 6 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées par cette utilisation



CONSUMMATION  
ET PRODUCTION  
RESPONSABLE

Le stade Geoffroy-Guichard participe aux efforts **pour remplacer les gobelets en plastique.** L'EURO était l'évènement parfait pour poursuivre cette action à une échelle encore plus importante puisque c'est environ 1 million de gobelets en plastique qui a pu être évité grâce à la remise d'éco gobelets. Pour obtenir ce résultat, Saint-Étienne Métropole avait dépêché une équipe d'ambassadeurs du tri, préalablement formée sur la question.



Eco gobelet distribué pendant l'EURO



BIEN-ÊTRE  
DES AGENTS  
ET DE LA  
POPULATION

Afin que l'évènement constitue une fête pour l'ensemble des participants, Saint-Étienne Métropole a mis en œuvre de nombreux moyens de prévention de la santé des supporters et de la population en général. Par exemple, les bornes d'eau potable étaient indiquées dans le guide des supporters.



Participation de Saint-Étienne Métropole à l'opération « 20 000 sourires en France » lancée par l'UEFA

## PERSPECTIVES 2017



PAR **ROLAND GOUJON**,  
VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE  
DES SPORTS, DES ÉQUIPEMENTS  
D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ET  
DES GRANDS ÉVÉNEMENTS

« Le stade Geoffroy-Guichard a été mis en valeur à l'occasion de l'EURO 2016 pour l'ensemble de nos actions en faveur de l'environnement. À nous de poursuivre nos efforts et de rechercher en 2017 les pistes d'amélioration qui nous rapprocheront encore davantage de notre objectif de faire de ce magnifique écrin un stade à énergie positive. »

# NOUVELLE LIGNE DE TRAMWAY

## SAINT-ÉTIENNE MÉTROPOLE EN ACTIONS

En avril 2015, le Conseil de Communauté de Saint-Étienne Métropole a approuvé le lancement du projet d'extension de la 3<sup>e</sup> ligne de tramway vers le nord-est de Saint-Étienne, entre la gare SNCF de Châteaueux et le pôle multimodal de La Terrasse. Suite à la concertation publique menée de juin 2015 à mai 2016, un nouveau tracé de 4,3km a été retenu. Celui-ci comprend 8 stations dont 6 entièrement nouvelles, soit une station tous les 620m en moyenne. Une phase de conception a eu lieu en 2016 et a présenté un projet résolument durable, dès son élaboration.



**LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, ÉCONOMIES D'ÉNERGIE**

Saint-Étienne Métropole, en tant que maître d'ouvrage s'est assurée que les objectifs du développement durable soient appliqués à ce projet. De manière globale, c'est un renforcement de l'offre de transports « doux », ce qui représente en soi une participation à la lutte contre le réchauffement climatique. **Différentes actions concrètes ont été intégrées à la conception et la réalisation, pour réduire efficacement les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) :**

- la récupération de l'énergie de traction produite par le freinage des rames ;
- l'installation de panneaux solaires pour alimenter des équipements de station (valorisation des toits des abris de stations) ;
- l'approvisionnement des rails et traverses par chemin de fer, réduisant la pollution générée par cette étape d'acheminement.

Des propositions ont été faites concernant l'aménagement urbain autour de la ligne pour que l'ensemble du projet ne soit pas trop énergivore. Dans ce cadre, deux principales actions sont envisagées, l'installation de cuves de récupération d'eau pluviale le long du tracé et la modulation de l'éclairage public couplée à des dispositifs LED pour rationaliser ce poste de consommation.



**PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES**

L'équipe de Saint-Étienne Métropole, en charge du projet, a profité des opérations à venir pour créer **une ligne respectant la biodiversité et les milieux naturels**. Ce sont donc des produits recyclés qui habilleront le rail, Saint-Étienne Métropole souhaite recourir à des granules de pneu recyclé, épurés et agglomérés par une colle stable. Un choix original car leur mise en place est plus délicate pour les entreprises, mais la Communauté Urbaine privilégie l'avantage qu'ils représentent pour l'environnement.

De même, il est envisagé de remplacer les soudures aluminothermiques par des soudures électriques, qui produisent moins de pollution.

Par ailleurs, afin de maintenir un niveau de biodiversité riche et varié dans les nouvelles zones empruntées, des études ont été réalisées pour concevoir :

- des plateformes favorisant le développement du végétal, notamment, lorsque c'est possible via leur végétalisation directe ;
- des aménagements paysagers pour maintenir ou développer la biodiversité.



Réunion d'information secteur Châteaueux / Le Soleil du 3/05/16

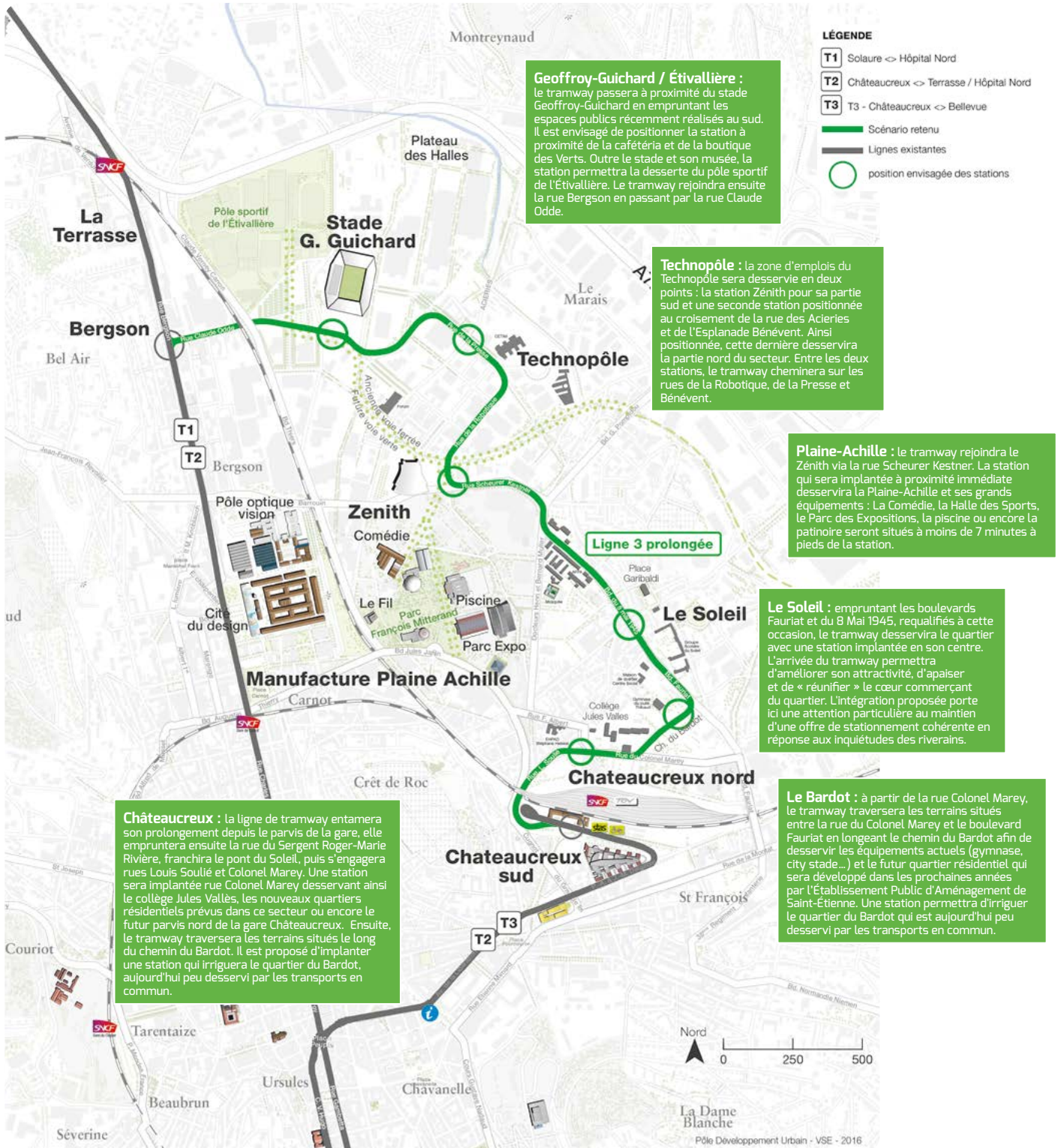


**BIEN-ÊTRE DES AGENTS ET DE LA POPULATION**

Saint-Étienne Métropole va offrir un système équitable, performant et de qualité grâce au tramway éco-conçu. Ce sont des rames connectées au wifi, présentant un confort thermique et des sièges ergonomiques qui attendent les passagers.

Pour que ce projet ne soit pas synonyme de nuisances pour les riverains mais uniquement de bonne nouvelle, une étude spécifique de transmission des vibrations générées par la circulation des tramways sera menée.

Enfin, pour que les habitants s'approprient cette nouvelle ligne, Saint-Étienne Métropole veut faciliter le lien entre les quartiers et le tracé pour permettre un accès et une utilisation optimale. Pour cela, des cheminements modes doux transversaux au tracé contribueront à l'attractivité du tramway au détriment d'autres moyens de transports plus polluants.



A series of horizontal dotted lines for writing, consisting of 25 lines spaced evenly down the page.

A series of horizontal dotted lines spanning the width of the page, intended for writing or drawing.



2 Avenue Grüner - CS 80257 - 42006 Saint-Étienne Cedex 1  
[www.saint-etienne-metropole.fr](http://www.saint-etienne-metropole.fr)